

Légitime satisfaction à Rabat *Affligeante consternation à Alger*

Nasser Bourita : *La résolution 2602 consacre les acquis réalisés par le Royaume dans le dossier du Sahara*



Omar Hilale : *L'Algérie a un agenda politique qu'elle utilise comme exutoire à ses problèmes, alors que pour le Maroc, il s'agit d'une cause nationale sacrée*

Moussaoui Ajlaoui : *Un cinglant revers pour l'Algérie et ses pantins du Polisario*

Bachir Dkhil : *Le Polisario qui ne représente rien ne peut rien exiger de quiconque*



Page 2

L'Espagne affirme disposer de solutions suite à la fermeture du GME

Teresa Ribera : *Des mesures ont été prises pour assurer de la meilleure manière les livraisons gazières*



Page 4

Le déficit budgétaire devrait s'élever à 72,6 MMDH l'an prochain



Page 10

Le Raja se repositionne et le SCCM renoue avec la victoire
Une manche à l'avantage des clubs visiteurs



Page 23

Omar Hilale : *L'Algérie doit rendre des comptes au sujet de l'enrôlement militaire des enfants dans les camps de Tindouf*



L'Algérie "doit rendre des comptes en ce qui concerne l'enrôlement militaire" dont sont assujettis les enfants aux mains du "polisario" dans les camps de Tindouf, au Sud-Ouest algérien, a affirmé, vendredi à New York, l'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

"L'Algérie assumera sa respon-

sabilité devant l'histoire et devant la communauté internationale. Elle devra rendre des comptes en ce qui concerne l'enrôlement des enfants dans les camps" de Tindouf, a souligné M. Hilale qui intervenait lors d'une conférence de presse suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2602 prorogeant le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2022.

Preuves à l'appui, M. Hilale a dénoncé "l'exploitation et l'entraînement militaire" des enfants par le polisario sur le territoire algérien. "Ce que font l'Algérie et le polisario est grave", s'est-il indigné.

L'enrôlement militaire des enfants est un "crime de guerre" qui est interdit par toutes les conventions et traités internationaux, ainsi que par la Charte des Nations

Unies, la Charte des droits de l'homme et les pactes des droits politique, économique et social, a rappelé le diplomate.

Cette pratique est également interdite en vertu de la Convention internationale sur les droits de l'enfant de 1989, les principes de Vancouver et les principes de Paris, a-t-il indiqué, ajoutant qu'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité (2601), qui parle des enfants dans les conflits, condamne l'enrôlement militaire des enfants.

M. Hilale a fait également observer que cette même résolution demande aux Etats de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cet enrôlement et protéger les enfants pour leur donner l'éducation dont ils ont besoin, notant à ce propos qu'"au lieu de donner aux enfants des stylos, des pinces à papier et de leur apprendre à chanter, le +polisario+ leur apprend l'atrocité, l'assassinat" et la façon de manier une kalashnikov ou une machette et "le martyr" tout comme Daech et Al-Qaïda.

"Tout cela se passe dans le territoire d'un Etat membre qui a signé tous les traités, conventions et textes des Nations Unies sur les enfants", a souligné l'ambassadeur, relevant que l'Algérie "devra rendre des comptes en ce qui concerne l'enrôlement des enfants dans les camps".

Bachir Dkhil : *Le Polisario qui ne représente rien ne peut rien exiger de personne*

Bachir Dkhil n'y est pas allé de main morte pour répondre au prétendu représentant du Polisario en Espagne qui, dans une déclaration, demande au gouvernement espagnol d'exiger du Maroc qu'il respecte le droit international humanitaire.

Devenu l'un des opposants les plus radicaux au Polisario, Bachir Dkhil, qui compte parmi les fondateurs du groupuscule séparatiste, ne rate aucune occasion pour ridiculiser les dirigeants du mouvement de Brahim Ghali qu'il qualifie de génocidaire, de violeur et de tortionnaire. Pour lui, c'est le monde à l'envers quand on entend ce criminel demander à l'Espagne d'exiger du Maroc le respect des droits de l'Homme, comparant cette exigence polisarienne à un trop peu probable repentir d'Adolf Hitler à travers lequel il serait devenu tolérant.

Bachir Dkhil se demande comment la prétendue délégation du Polisario en Espagne ose exprimer son opinion comme si elle avait une autorité légale sur un territoire ou un peuple. Sur le plan juridique, le Polisario et ses prétendus délégués ne représentent pas le peuple sahraoui, puisque ledit peuple qu'ils prétendent représenter n'existe pas. En effet, les habitants détenus dans les camps de

concentration de Tindouf n'ont jamais connu les urnes pour mandater les prétendus délégués du Polisario en vue de les représenter.

Ces prétendus délégués sont aussi illégaux que la prétendue «rasd» qui ne remplit aucune des conditions qui justifieraient son existence, puisqu'elle n'a pas de territoire, et n'est issue d'aucune consultation démocratique.

Par conséquent, c'est plutôt risible de lire la déclaration de cette prétendue délégation dans laquelle elle essaie d'insuffler un nouveau plan au gouvernement espagnol, obligeant ce dernier à assumer ses responsabilités en tant que "puissance administrante" (en souvenir d'un passé tout aussi triste que révolu), et en particulier, garantir une certaine "protection" d'une non moins prétendue activiste nommée Sultana Khaya et sa famille. Le Polisario qui continue de demander au gouvernement espagnol d'exiger du Maroc qu'il respecte le droit international humanitaire, ignore-t-il l'adage qui dit que charité bien ordonnée commence par soi-même? Avant d'exiger des autres de respecter les droits humanitaires, le Polisario doit donner le bon exemple et respecter ces droits dans les camps de Tindouf. Tout le monde sait que cela relève de l'im-

possible tant que le génocidaire et violeur Brahim Ghali et sa bande sont imposés aux Sahraouis par les militaires algériens.

Ce même Polisario, par la voix de son prétendu représentant en Espagne, exige également du ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Álvarez, de se référer à la résolution 34/37 de l'Assemblée générale datant du 21 novembre 1979, mais curieusement, le prétendu délégué oublie toutes les résolutions ultérieures des Nations unies, dans lesquelles l'ONU désigne le Polisario comme un obstacle devant toute solution éventuelle parce qu'aucun recensement ou consultation n'ont jamais pu être organisés dans les camps de Tindouf.

Le fait que l'Union européenne juge, à juste titre, que la dénommée Sultana Khaya est indigne d'être candidate au prix Sakharov, constitue un revers pour le Polisario.

Cette déclaration du prétendu délégué doit être prise au sérieux par l'actuel gouvernement espagnol. Elle dévoile la réalité d'un Polisario totalitaire et intolérant envers tous ceux qui n'épousent pas les idées de ses dirigeants ou tentent de s'y opposer.

Ahmadou El-Katab

Légitime satisfaction à Rabat Affligeante consternation à Alger

Le Conseil de sécurité de l'ONU vient d'assener un cinglant revers à l'Algérie et aux pantins séparatistes en adoptant vendredi dernier la résolution 2602 consacrant les acquis réalisés par le Royaume dans le dossier du Sahara.

«Le Maroc salue cette résolution importante au vu de son contexte, de son contenu et des positions exprimées à la faveur de son adoption (...), et qui a conforté les acquis réalisés par le Royaume dans ce dossier», a assuré le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, lors d'un point de presse tenu suite à l'adoption de cette résolution qui a prorogé pour une année le mandat de la MINURSO, tout en consacrant, une fois de plus, la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie quant à la résolution du conflit artificiel autour du Sahara marocain, a fait savoir une dépêche de la MAP.

Selon Nasser Bourita, la nouvelle résolution apporte cinq "importantes" réponses aux manœuvres et agitations des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume. La première réponse a trait au format du processus relevant que le Conseil de sécurité a affirmé que les tables rondes, avec la participation de toutes les parties, en sont le seul mécanisme de gestion.

La deuxième se rapporte à la finalité du processus qui doit déboucher sur une solution réaliste, pratique et basée sur le compromis. Selon Nasser Bourita, ces qualificatifs suscitent l'anxiété des autres parties car renvoyant vers le plan marocain d'autonomie et écartant toute autre option qui ne soit pas réaliste.

Pour ce qui est de la troisième réponse, le Conseil de sécurité souligne que l'Algérie, citée 5 fois dans sa résolution, au même titre que le Maroc, a une responsabilité à assumer dans ce dossier. Partant de cela, la résolution du Conseil affirme que l'Algérie est appelée à s'impliquer tout au long du processus politique en vue de son aboutissement.

Le Conseil de sécurité a apporté une autre réponse, la quatrième, en lien avec la rupture du cessez-le-feu. L'organe exécutif de l'ONU a, en effet, exprimé sa "profonde inquiétude" affirmant que "nous connaissons la partie qui a officiellement annoncé son retrait des accords y afférents au moment où le Maroc avait réaffirmé

rappelé, une fois de plus, que l'objectif final du processus politique est de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable, mutuellement acceptable et basée sur le compromis, a relevé le diplomate, qui a affirmé que l'Algérie "a un agenda politique qu'elle utilise comme exutoire à ses problèmes, alors que le Maroc "a une cause nationale sacrée qui soude un peuple et une Monarchie de cinq siècles".

Il a également souligné que face à l'acharnement obsessionnel de l'Algérie, le Royaume oppose la résilience, la sagesse et la retenue, ajoutant que l'Algérie "instrumentalise le principe de l'autodétermination à des fins politiques, en pensant qu'elle a le monopole de l'utilisation de ce principe pour faire tout ce qu'elle veut".

"L'Algérie a fait captation de ce principe et s'est substituée aux Nations unies", a-t-il relevé.

Il y a lieu de signaler que 13 pays ont voté pour la nouvelle résolution (USA, Grande-Bretagne, Chine, Allemagne, France, Kenya, Belgique, Indonésie, Niger, Vietnam, Estonie, République Dominicaine, Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

«Le vote favorable des Etats-Unis pour la nouvelle résolution est fort important, car cela confirme que l'Administration Biden confirme la décision de Trump reconnaissant la souveraineté du Maroc sur son Sahara», a affirmé Moussaoui Ajaoui, expert associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter : «Le représentant des Etats-Unis d'Amérique à l'ONU a déclaré, dans le cadre de son explication du vote en faveur de la résolution, qu'il existe un soutien international à une solution politique au Sahara et que le projet d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 est la seule solution politique à même de mettre fin à ce conflit. C'est-à-dire que le représentant des Etats-Unis reprend mot pour mot ce qui a été annoncé dans la déclaration de Trump en décembre 2020».

«La position chinoise est intéressante car c'est la deuxième fois que ce pays vote en faveur de la résolution du Conseil de sécurité concernant le Sahara marocain», a souligné Moussaoui Ajaoui avant de préciser que «la Chine sait qu'il y a un grand rapprochement entre le Maroc et l'Amérique, et que la politique de Biden en Afrique est la même que celle de Trump, laquelle politique considère le Maroc comme une base de sa politique africaine. Pour cela, la Chine aspire à une présence principalement économique et industrielle au Maroc afin d'«asphyxier» l'Europe».

Quant à la position de la France, le chercheur marocain a relevé que «malgré quelques tensions dans ses relations avec Rabat, Paris a voté en faveur du Maroc, comme elle l'a toujours fait».

Deux pays se sont abstenus. Il s'agit de la Tunisie et de la Russie. «L'abstention de la Tunisie peut-être lue comme une position contre le Maroc, car il est inconcevable que le Kenya, qui reconnaît la fantasmagorique «Rasd», ait voté en faveur de la résolution, tandis que la Tunisie, qui ne la reconnaît pas, se soit abstenue.

Cela peut être expliqué par des pressions financières et autres exercées par le régime algérien sur la Tunisie», a martelé Moussaoui Ajaoui, spécialiste des questions africaines.

Quant à l'explication du vote russe, Moussaoui Ajaoui a estimé que «de problème de la Russie n'est pas avec le Maroc, mais avec les Etats-Unis d'Amérique. Ainsi, la position russe doit être prise en considération par le Maroc. Car si la Russie avait voulu s'opposer à la décision, elle aurait utilisé son veto. Par ailleurs, pour Moscou, le dossier du Sahara n'est pas prioritaire et sa position dans ce dossier est toujours liée aux demandes du régime algérien, qui a d'importants contrats d'armement avec la Russie s'élevant à 4 milliards de dollars par an. C'est un montant important pour la Russie».

«L'Algérie est en crise multidimensionnelle depuis 2019 (Hirak populaire, crise économique...), et le régime politico-militaire essaie d'instrumentaliser la carte du Polisario afin de sauver sa tête», a mis en avant Moussaoui Ajaoui avant de préciser que le régime politico-militaire algérien a échoué à imposer ses conditions à la communauté internationale, ce qui prouve que



Nasser Bourita
La résolution 2602 consacre les acquis réalisés par le Royaume dans le dossier du Sahara

son engagement à en respecter les dispositions", a fait savoir Nasser Bourita, soulignant que l'inquiétude du Conseil de sécurité envoie un message aux parties mettant en péril le cessez-le-feu pour qu'elles assument leurs responsabilités.

D'après le ministre, il s'agit également d'un message fort envoyé à l'Algérie et au Polisario selon lequel la communauté internationale ne permettra aucune atteinte à la stabilité dans cette région.

Quant à la cinquième réponse, elle est relative aux acquis engrangés par le Maroc au fil des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité ces dernières années. Nasser Bourita a, dans ce sens, fait état de tentatives d'écarter ces acquis qui sont tous aujourd'hui contenus dans la résolution 2602. Parmi lesquels figure le plan d'autonomie comme cadre réaliste, pratique et crédible et seule perspective du règlement du dossier du Sahara.

Pour sa part, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a souligné lors de sa conférence de presse au Conseil de sécurité suite à l'adoption de la nouvelle résolution, que le Conseil de sécurité de l'ONU confirme le "continuum" du processus des tables rondes en tant que "seul et unique" cadre pour le règlement du différend régional autour du Sahara marocain.

Selon lui, la nouvelle résolution, qui s'inscrit dans le sillage des quatre dernières résolutions du Conseil de sécurité, "conforte et confirme le continuum du processus des tables rondes avec ses modalités et avec ses quatre participants- le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario - en tant que seul et unique cadre pour le règlement" de ce différend régional.

A cet égard, le Conseil de sécurité a



Moussaoui Ajaoui
Un cinglant revers pour l'Algérie et ses pantins du Polisario

«ce régime est très faible aux niveaux interne et régional». Il y a lieu de signaler que l'Algérie avait informé récemment et d'une manière officielle le Conseil de sécurité de l'ONU de son opposition au format des tables rondes concernant les négociations sur le règlement de la question du Sahara, sous prétexte que ce format est «désormais obsolète».

«La résolution 2620 signifie que les Nations unies n'ont pris en compte aucune justification développée par le régime algérien. En d'autres termes, les Nations unies ont toujours la même vision concernant le processus politique au Sahara». Et d'ajouter «Le problème maintenant est entre le régime algérien et les Nations unies mais également entre celles-ci et le Polisario après son retrait de l'accord du cessez-le-feu signé avec l'ONU en 1991. Je ne sais pas comment l'ONU et le nouvel envoyé au Sahara, Staffan de Mistura, vont procéder pour la résolution de ces problématiques».

Mourad Tabet



Omar Hilale
L'Algérie a un agenda politique qu'elle utilise comme exutoire à ses problèmes, alors que pour le Maroc, il s'agit d'une cause nationale sacrée

Paris remet à Rabat un Marocain condamné pour l'attentat de Marrakech en 1994

Un Marocain, condamné en France pour sa participation à un attentat meurtrier dans la ville de Marrakech en 1994, a été remis aux autorités marocaines, a-t-on appris vendredi auprès de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Abdelilah Ziyad, dit "Rachid", 63 ans, "a été expulsé mercredi depuis la France et présenté devant un juge d'instruction", a déclaré à l'AFP un responsable de la DGSN, sans préciser les charges retenues contre lui. M. Ziyad, condamné par contumace à une peine de réclusion criminelle au Maroc, a depuis bénéficié d'une remise en liberté en raison d'un délai de prescription. Il n'a pas été possible de confirmer cette information de source judiciaire marocaine.

Le sexagénaire marocain a été condamné en janvier 1997 par un tribunal français à huit ans de prison pour avoir commandité un attentat à la bombe contre l'hôtel Atlas-Asni de Marrakech au cours duquel avaient péri deux touristes espagnols le 24 août 1994.

Remake Abdelilah Benkirane élu secrétaire général du PJD

Abdelilah Benkirane a été élu secrétaire général du Parti de la justice et du développement (PJD), lors d'un congrès extraordinaire du parti tenu samedi à Bouznika, succédant ainsi à Saâd Dine El Otmani. M. Benkirane est arrivé en tête de l'élection, devant Abdelaziz El Omari et Abdellah Bouanou, a indiqué le PJD sur son site web officiel. Les membres du secrétariat général du PJD, à leur tête le secrétaire général de cette formation, avaient décidé de présenter leur démission collective, appelant à accélérer la tenue d'un congrès national extraordinaire.

L'Espagne affirme disposer de solutions suite à la fermeture du GME

Teresa Ribera : Des mesures ont été prises pour assurer de la meilleure manière les livraisons gazières

L'Espagne aura-t-elle assez de gaz pour se chauffer cet hiver et à quel prix? La question agite les autorités espagnoles, lancées dans une intense activité diplomatique pour assurer l'approvisionnement avant la fermeture imminente d'un important pipeline reliant l'Algérie à la péninsule ibérique par le Maroc.

Contraintes techniques sur les livraisons, risque de hausse des prix: l'Espagne "se trouve dans une situation compli-

quée", même si "le risque de pénurie est limité", souligne auprès de l'AFP Gonzalo Escribano, expert en énergie à l'institut Elcano de Madrid.

En cause, la mise hors service devant intervenir hier du gazoduc Gaz Maghreb Europe (GME), qui relie sur 1.400 km les gisements de l'Algérie, plus gros exportateur de gaz d'Afrique, à la péninsule ibérique, en passant par le Maroc et le détroit de Gibraltar.

"Une mauvaise nouvelle", "à un mauvais moment", résume M. Escribano, alors que l'Espagne dépend à près de 50% de l'Algérie pour sa consommation de gaz.

Le gazoduc GME, qui convoie près de 10 milliards de m³ par an, est l'une des principales sources d'approvisionnement du pays, très dépendant de ses importations énergétiques en dépit de son positionnement de pointe dans les secteurs solaire et éolien.

Le contrat d'utilisation de ce pipeline arrive à terme et l'Algérie a confirmé mercredi qu'elle ne le reconduirait pas, sur fond de grave crise diplomatique avec le Maroc, qui bénéficie de droits de passage.

Quel impact pour Madrid? Interrogée mercredi à Alger, après une rencontre avec son homologue algérien, la ministre espagnole de la Transition écologique, Teresa Ribera, s'est voulue rassurante. "Les dispositions" ont été prises pour "assurer de la meilleure manière les livraisons ga-

zières", a-t-elle déclaré.

Pour compenser la fin du GME, Alger a prévu de développer Medgaz, un pipeline de 750 km géré en partenariat avec le groupe espagnol Naturgy, reliant directement l'Algérie à l'Espagne et d'une capacité de 8 milliards de m³ par an, voire 10,5 milliards après travaux.

L'Algérie prévoit également, en complément, des livraisons sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) acheminé par voie maritime depuis ses quatre usines de transformation.

"Sur le papier, cela suffit pour assurer un même niveau de livraison. Mais il y a la théorie et la pratique, et l'Espagne n'est pas à l'abri de mauvaises surprises", estime Thierry Bros, professeur à Sciences Po Paris et spécialiste de la géopolitique de l'énergie.

Accroître la capacité de MedGaz implique des travaux censés durer jusqu'en décembre. "Il faut changer des vannes, faire des tests... On ne peut pas écarter des retards", dit-il.

Le problème, selon lui, viendra surtout du GNL, qui implique un transport par méthaniers. "Ça peut être compliqué de trouver ce genre de bateau, surtout en ce moment, avec la forte demande de gaz en Asie", qui pousse les armateurs à choisir des "destinations plus rentables", ajoute cet expert.

Pour l'Espagne, qui dispose d'une fai-

ble capacité de stockage, mais de nombreux terminaux gaziers, le risque principal est moins la pénurie que le prix au m³.

"Le pays sera en mesure de faire face" à d'éventuels problèmes d'approvisionnement, "mais cela se répercutera sur les prix", prédit Gonzalo Escribano car le transport par bateau est plus coûteux que le pipeline.

Ces derniers mois, les prix de l'énergie ont flambé, dans le sillage des cours mondiaux.

Signe que la situation inquiète: l'Espagne, qui se fournit aussi en GNL américain, russe ou qatari, a sondé ces dernières semaines plusieurs pays exportateurs pour sécuriser son approvisionnement, selon une source proche des discussions.

Les entreprises du secteur ont, quant à elles, réservé des créneaux supplémentaires dans les ports gaziers. "Nous faisons tout notre possible pour contribuer à la sécurité de l'acheminement de gaz", a assuré mardi le président d'Enagás, Antonio Llardén.

Une approche préventive défendue par l'exécutif. "Nous avons augmenté le niveau des réserves" et "la capacité à recevoir des bateaux méthaniers", a insisté vendredi Mme Ribera dans une interview à une radio espagnole, jugeant "très limité" le risque d'un "blackout" électrique cet hiver.



Suspicion autour des petites tentatives algériennes de proposer des palliatifs

Pour "Jeune Afrique", la décision du tribunal de l'UE est une injure au droit international

La décision du tribunal de l'Union européenne d'annuler deux accords de libre-échange entre Rabat et Bruxelles "n'est rien de moins qu'une injure au droit international", affirme l'analyste politique Samir Bennis sur les colonnes du magazine panafricain "Jeune Afrique".

Le 29 septembre dernier, répondant à un recours déposé par les séparatistes du "Polisario", la justice européenne décidait d'annuler deux accords commerciaux entre le Maroc et l'UE, entrés en vigueur deux ans plus tôt. Le premier avait trait à l'application de tarifs préférentiels aux produits agricoles en provenance du

Maroc. Le second, relatif à la pêche, permettait aux navires européens d'accéder aux eaux atlantiques, jusqu'au Sahara marocain.

Dans leur arrêté, les juges européens ont considéré que le soudisant "peuple sahraoui" a le droit d'être consulté lorsqu'un accord commercial concerne le territoire sur lequel il est installé.

"En mettant en avant cet argument pour motiver sa décision, le tribunal européen, volontairement ou non, s'est placé sur le terrain politique, foulant au pied, par la même occasion, les principes du droit international", affirme Samir Bennis dans une analyse sous le titre "Accords

Maroc-UE : quand la justice européenne bafoue le droit international".

"Il faut savoir que ce tribunal n'a pas compétence pour statuer sur des litiges opposant l'UE à un Etat tiers, c'est-à-dire un Etat ne faisant pas partie de l'institution. De tels différends relèvent de la Cour internationale de justice (CIJ), laquelle ne peut intervenir que dans des conflits opposant deux Etats – ou un Etat à une organisation internationale ou régionale –, à condition, toutefois, que les parties concernées lui en fassent expressément la demande", argumente l'auteur de l'analyse, pour qui "il apparaît clairement

que le tribunal européen a non seulement outrepassé ses prérogatives en empiétant sur celles de la CIJ, mais, surtout, il s'est mis en porte-à-faux avec la jurisprudence de la CIJ et, plus généralement, avec le droit international".

En effet, explique l'expert politique, "parce qu'il n'est pas un sujet du droit international, c'est-à-dire une entité ayant les attributs d'un Etat, le "Polisario" n'a pas de personnalité juridique lui permettant de présenter un recours devant les juridictions de l'UE".

De plus, poursuit l'expert politique, "l'argument suivant lequel il (le Polisario) serait

représentatif du «peuple du Sahara» – et aurait donc la «capacité d'agir devant le juge de l'Union» – est significativement en contradiction avec la convention de Vienne sur le droit des traités, «applicable aux Etats et eux seuls».

En arguant que le Polisario est le "représentant" des Sahraouis, la justice européenne laisse aussi entendre que seuls ceux qui sont installés dans les camps de Tindouf sont considérés comme des Sahraouis. Ce qui, évidemment, est très loin de la réalité. Ce n'est pas la première fois qu'un tel sous-entendu est relevé", affirme l'auteur de l'analyse.

Reprise du trafic normal du tramway à Rabat-Salé

La Société du Tramway de Rabat-Salé (STRS) a annoncé, samedi, que le service sur ce réseau reprend son cours normal à partir de ce lundi à 06H00, au lieu du 4 novembre 2021 annoncé initialement, à la faveur de "l'avancement accéléré des travaux de réalisation de la trémie routière, au croisement de l'avenue Hassan II et l'avenue Al Alaouiyine à Rabat".

Ce retour rapide à la circulation entre la station "Pont Hassan II" et la station "Place 16 Novembre" a été rendu possible grâce "aux efforts inlassables de toutes les équipes et les entreprises impliquées dans ce chantier afin de rétablir le service aux voyageurs", a expliqué la société dans un communiqué.

La trémie de Sidi Makhlof s'inscrit dans le cadre des travaux de développement de la capitale et du programme "Rabat ville lumière, capitale culturelle du Maroc". L'ouvrage devra faciliter les flux routiers en provenance et vers le Pont Hassan II.

La Société du Tramway de Rabat-Salé a, enfin, remercié "l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur fidélité".

Incendie maîtrisé dans un marché de ferraille à Casablanca

Les éléments de la protection civile ont réussi à maîtriser un incendie qui s'est déclaré, samedi soir, dans un marché de ferraille, à la préfecture d'arrondissements Sidi Bernoussi à Casablanca, sans faire de victimes.

Cet incendie a ravagé 5 locaux anarchiques et une superficie de 1000 mètres (un espace de collecte des huiles moteur, graisses, pneus usés et planches en bois), avant d'être rapidement circonscrit grâce à l'intervention de la Protection civile, apprend-on auprès du commandement régional.

La Protection civile a déployé sept camions citernes pour maîtriser le feu et l'empêcher de s'étendre à l'extérieur du marché, ajoute la même source.

Amina Barakat : La vaccination, seule solution pour lutter contre la Covid-19 et reprendre la vie normale

Amina Barakat, membre du Comité scientifique national de vaccination anti-Covid, a mis en avant l'importance de la vaccination contre le coronavirus comme seule solution pour lutter contre ce virus.

S'exprimant lors d'une rencontre interactive diffusée, vendredi, sur la page Facebook officielle du ministère de la Santé et de la Protection sociale, Mme Barakat a expliqué que l'adoption du pass vaccinal vise à lutter contre la pandémie et à assurer un retour à la vie normale.

Elle a relevé, à cet égard, que le pourcentage de personnes vaccinées a atteint 77%, mettant l'accent cependant sur la nécessité d'atteindre l'immunité collective à travers une vaccination globale et complète.

S'agissant de la vaccination des enfants, Mme Barakat a indiqué que leur ciblage est intervenu après plusieurs contaminations parmi cette catégorie lors de la deuxième vague, surtout après l'apparition du variant Delta.

Pour ce qui est de la vaccination des personnes souffrant d'allergies aiguës et de maladies respiratoires, elle a soulevé la "difficulté liée à leur vaccination, compte tenu des conséquences sanitaires graves que cela peut entraîner", notant que ces personnes se verront délivrer un document certifié de la part des autorités sanitaires, leur permettant de se déplacer en toute liberté.

Concernant les femmes enceintes, la membre du Comité scientifique a expliqué qu'elles peuvent recevoir une dose du vaccin Sino-

pharm uniquement, à partir du premier mois de grossesse, tandis que les autres vaccins ne sont autorisés qu'à partir du quatrième mois, ajoutant que le protocole d'injection de la troisième dose, après six mois d'intervalle, reste le même que lors des deux premières. L'experte a, par ailleurs, démenti toute complication grave liée à la vaccination, "mis à part certains symptômes normaux, tels que la fièvre et la douleur", notant que le comité scientifique de vaccination a mené un suivi du vaccin qui a démontré son innocuité et son efficacité.

En outre, Mme Barakat a saisi l'occasion pour mettre en avant le rôle du Centre AntiPoison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM) dans le respect des normes

internationales de sélection des vaccins et la vérification de leur date de péremption.

Concernant les questions des citoyens au sujet de la troisième dose, Mme Barakat a relevé qu'"aucune alerte n'a été émise par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au sujet de son injection".

Un total de 1.372.951 personnes a reçu la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid, au 26^{ème} jour du lancement de l'opération, selon le ministère de la Santé et de la protection sociale.

Le nombre de primo-vaccinés a atteint 24.177.909, tandis que celui des personnes ayant reçu la 2^{ème} dose s'élève désormais à 22.012.820, a précisé vendredi le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique Covid-19.

Grande Tache rouge de Jupiter

Contribution du Marocain Kamal Oudrhiri à percer les mystères du cyclone géant

Les nouvelles découvertes de la sonde Juno de l'Agence spatiale américaine (NASA) en orbite autour de Jupiter fournissent une image plus complète de la façon dont les caractéristiques atmosphériques distinctives et colorées de cette planète offrent des indices sur les processus invisibles sous ses nuages.

Les résultats obtenus par d'éminents scientifiques, dont le Marocain Kamal Oudrhiri, mettent, en effet, en évidence le fonctionnement interne des nuages encerclant Jupiter, ses cyclones polaires ainsi que la profondeur de la Grande Tache rouge, décrite comme la tempête la plus puissante connue du Système solaire.

Une série d'articles sur ces découvertes atmosphériques viennent d'être publiés dans les revues spécialisées "Science" et le "Journal of Geophysical Research". Le scientifique marocain est co-auteur d'une recherche parue dans la prestigieuse revue "Science", sur la profondeur de la Grande Tache rouge de Jupiter déterminée par les survols gravimétriques de Juno. "Nous savons depuis longtemps que le diamètre de la Grande Tache rouge mesure plus de 16

000 kilomètres de large, ce qui signifie que notre planète Terre pourrait s'intégrer complètement à l'intérieur de cette tempête. Mais nous n'avions aucune idée de sa profondeur", a déclaré à la MAP, Kamal Oudrhiri, scientifique de la gravité au sein du Jet Propulsion Laboratory de la NASA en Californie du sud. Cette tempête, qui a persisté pendant des siècles, est considérée comme la plus grande de notre système solaire. Plus large que la Terre, ce vortex intrigue en effet les scientifiques depuis sa découverte il y a plus de deux siècles.

La sonde Juno de la NASA entrée en orbite de Jupiter en 2016, a découvert que la Grande Tache rouge est plus profonde que ce que pensaient les scientifiques auparavant. "En nous appuyant sur un instrument de science de la gravité de très haute précision sur Juno, nous avons pu limiter la profondeur de la tempête entre 300 et 500 kilomètres. Ces découvertes sont importantes car nous pouvons maintenant commencer à rassembler toutes les pièces du puzzle de cette gigantesque tempête. Cela nous permettra de mieux comprendre l'atmosphère de Jupiter, comment la planète géante s'est formée



et son rôle dans notre Système solaire", a précisé le scientifique marocain. Outre Kamal Oudrhiri, douze autres scientifiques renommés des États-Unis, d'Italie, d'Israël, de France et du Royaume-Uni ont collaboré aux dernières découvertes. L'article publié dans "Science" a été dirigé par Marzia Parisi, une scientifique de Juno, qui travaille au sein du Jet Propulsion Laboratory de la NASA.

L'objectif principal de la mission Juno est de saisir l'origine et l'évolution de Jupiter. Avec sa suite de neuf instruments scientifiques, la sonde s'attèle à étudier l'existence d'un noyau planétaire solide, cartographier le champ magnétique intense de Jupiter, mesurer la quantité d'eau et d'ammoniac dans l'atmosphère profonde et observer les aurores de cette planète.



Au G20, Xi et Poutine demandent une reconnaissance mutuelle des vaccins

Xi Jinping et Vladimir Poutine ont plaidé samedi au sommet du G20 pour une reconnaissance mutuelle des différents vaccins anti-Covid disponibles, en particulier entre pays membres du groupe des 20 grands pays industrialisés dont font partie la Chine et la Russie.

Les présidents chinois et russe sont les deux grands absents du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, réunis ce week-end à Rome. Leurs discours ont été diffusés par visioconférence.

"Malgré les décisions du G20, tous les pays qui en ont besoin ne peuvent pas avoir accès aux vaccins" anti-Covid, a relevé Vladimir Poutine, dont la déclaration a été retransmise par la télévision publique russe.

"Cela est notamment dû à la concurrence déloyale, au protectionnisme" et au fait "que certains Etats, notamment ceux du G20, ne sont pas prêts à une reconnaissance mutuelle des vaccins et des certificats de vaccination", a-t-il fustigé.

La Russie, a-t-il fait valoir, "a été le premier pays du monde à homologuer un vaccin contre le Covid-19, le Spoutnik V", déjà approuvé dans 70 pays, et "il fait preuve d'un haut niveau de sécurité et d'efficacité".

Depuis Pékin, le président Xi a lui aussi demandé "la reconnaissance mutuelle des vaccins", selon ses propos rapportés par la télévision d'Etat CCTV.

Les vaccins chinois Sinopharm et Sino-vac sont utilisés respectivement dans 70 et

37 pays et territoires, dont plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, selon un décompte de l'AFP.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a homologué Sinopharm et Sinovac (le vaccin russe est toujours sous examen), mais ni les Etats-Unis ni l'Agence européenne des médicaments n'ont homologué les vaccins chinois, pas plus que le russe.

Au sein du G20, le dernier pays en date à avoir rejeté le vaccin russe est l'Afrique du Sud, dont l'agence du médicament a invoqué mi-octobre un risque accru pour les hommes vaccinés de contracter le VIH, ce que conteste le centre russe Gamaleya, qui a développé le Spoutnik V.

De leur côté, la Russie et la Chine ne reconnaissent aucun vaccin étranger.

MM. Xi et Poutine ont été retenus dans leurs pays en raison de la situation sanitaire qui, bien que très différente, préoccupe les autorités.

Pays d'Europe le plus endeuillé par le virus avec 8.472.797 cas de coronavirus et 237.380 décès, la Russie a enregistré jeudi 1.159 décès et 40.096 infections, son bilan quotidien le plus lourd depuis le début de la pandémie.

Seuls 32,5% des quelques 144 millions de Russes sont totalement vaccinés, d'après les chiffres officiels.

Quant à la Chine, à moins de 100 jours des Jeux olympiques d'hiver de Pékin, elle a déployé les grands moyens pour éradiquer



une flambée épidémique très limitée ces derniers jours dans le nord du pays.

Mardi, la grande ville de Lanzhou, située à 1.700 km à l'ouest de Pékin, a placé en quarantaine ses 4 millions d'habitants, invités à rester chez eux sauf nécessité impérieuse, à la suite de la découverte de quelques dizaines de cas.

A l'ouverture du sommet du G20, le chef du gouvernement italien Mario Draghi a indiqué que l'objectif de l'OMS de vacciner

40% de la population mondiale en 2021 était "très proche".

"Maintenant nous devons faire ce que nous pouvons pour atteindre les 70% d'ici la mi-2022", a-t-il dit.

Les disparités de vaccination restent abyssales, selon lui: 70% des populations des pays développés sont vaccinées, contre 3% dans les plus pauvres. "Ces différences sont moralement inacceptables et nuisent à la relance économique", a-t-il déploré.

Angela Merkel inquiète de la remontée des cas de Covid en Allemagne

La chancelière sortante Angela Merkel s'est dite "inquiète" de la résurgence de la pandémie de Covid-19 en Allemagne, mettant en garde contre une "certaine insouciance", dans un entretien publié samedi.

L'évolution actuelle dans les hôpitaux et concernant le nombre de décès "m'inquiète beaucoup (...). Elle devrait tous nous inquiéter", a déclaré la chancelière à l'édition dominicale du Frankfurter Allgemeine Zeitung.

Selon elle, l'heure est "de nouveau à une certaine insouciance". Tout en défendant l'absence d'obligation vaccinale en vigueur dans le pays, elle s'est déclarée "très attristée" que "deux à trois millions d'Allemands de plus de 60 ans ne soient toujours pas vaccinés".

"Cela pourrait faire une différence, pour ces personnes et l'ensemble de la société", a estimé Angela Merkel, qui va quitter le pouvoir à la fin de cette année après 16 ans de règne.

Les cas d'infections sont repartis à la hausse dans le pays avec l'arrivée de l'automne: samedi, l'Institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI) a recensé 21.543 nouveaux cas en 24h et 90 décès.

L'incidence d'infection a grimpé à 145,1 pour 100.000 habitants sur sept jours, après 100,00 il y a une semaine.

Et la campagne de vaccination piétine: selon

le RKI, 55,5 millions d'Allemands sont complètement immunisés contre le virus, soit 66,7% de la population. Plusieurs professionnels de la santé ont fait état ces derniers jours d'un nouvel afflux de malades du Covid dans les hôpitaux, en grande majorité des personnes non vaccinées.

Selon le président de la société des hôpitaux allemands Gerald Gass, les hospitalisations de patients atteints du Covid ont augmenté de 40% en l'espace d'une semaine. En soins intensifs, la hausse atteint 15%.

"Si l'évolution se poursuit, nous aurons bientôt 3.000 patients aux soins intensifs", a-t-il récemment prévenu dans un entretien au groupe de journaux régionaux Redaktionsnetzwerk Deutschland, et cela entraînera "des restrictions sur le fonctionnement normal" des établissements, comme le report d'opérations programmées. Selon un sondage Forsa commandé par le ministère de la Santé paru jeudi, convaincre les réticents au vaccin n'est pas aisé.

65% des personnes non vaccinées interrogées ont déclaré ne vouloir "en aucun cas" recevoir le vaccin, 23% se sont dites "peu disposées". Et 89% des sondés non vaccinés ont déclaré que le danger de saturation des soins intensifs dans les hôpitaux n'avait aucune influence sur leur disposition à se faire vacciner.

Le Canada s'engage à donner 200 millions de doses d'ici fin 2022

Le gouvernement canadien s'est engagé samedi lors du Sommet du G20 à offrir des millions de doses de vaccins supplémentaires aux pays pauvres pour combattre la pandémie de Covid-19 à l'échelle mondiale.

"Le Canada donnera au total l'équivalent d'au moins 200 millions de doses au Mécanisme Covax d'ici la fin de 2022", a déclaré le Premier ministre canadien Justin Trudeau dans un communiqué.

De ce nombre, 10 millions de doses du vaccin de Moderna seront offerts "rapidement" au pays en voie de développement, un engagement "immédiat" que dit prendre le gouvernement canadien.

Coordonné notamment par l'Alliance du vaccin et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le système Covax est censé permettre à 92 Etats et territoires défavorisés de recevoir gratuitement des vaccins financés par des nations plus prospères.

Le Canada s'est en outre engagé à octroyer "15 millions de dollars pour aider à augmenter la production du vac-

cin en Afrique du Sud", a affirmé en conférence de presse la vice-première ministre canadienne et ministre des Finances Chrystia Freeland, à Rome.

Cette somme doit contribuer à la création d'un "centre de transfert de technologies" pour que la région puisse produire des vaccins à ARN messenger contre le Covid-19.

"On ne contrôle pas la production, mais d'ici 2022, on est certain que ce sera possible de contribuer à ce niveau", a assuré le ministre Freeland, qualifiant l'engagement du Canada de "sincère" et "très important" compte tenu de la taille du pays.

En août, la compagnie américaine Moderna avait annoncé vouloir construire au Canada une usine de fabrication de vaccins, la première à l'extérieur des Etats-Unis.

Selon le gouvernement canadien, moins de trois millions des 40 millions de doses déjà promises par le Canada avaient été reçues par le programme Covax samedi, avec des livraisons additionnelles prévues "dans les jours à venir".

Nucléaire iranien

Washington, Paris, Berlin et Londres expriment leur inquiétude vive et croissante"

Les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont exprimé samedi leur "inquiétude vive et croissante" face aux activités nucléaires de l'Iran, appelant à ce que Téhéran "change de cap" pour sauver l'accord sur son programme nucléaire.

Les présidents américains Joe Biden et français Emmanuel Macron, ainsi que la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique Boris Johnson se sont retrouvés samedi après-midi pour en discuter en marge d'un sommet du G20 à Rome.

"Nous avons exprimé notre détermination à faire en sorte que l'Iran ne puisse jamais fabriquer ou acquérir une arme nucléaire, ainsi que notre inquiétude vive et croissante face au rythme accéléré des mesures provocatrices prises par l'Iran dans le domaine nucléaire, telles que la production d'uranium hautement enrichi et d'uranium métal enrichi", ont-ils affirmé dans un communiqué commun à l'issue de cette réunion.

Selon Angela Merkel, les quatre capitales "misent sur un retour

de l'Iran à la table des négociations". "L'enrichissement se poursuit en Iran, ce qui nous inquiète beaucoup. C'est pourquoi il était temps de parler de ce qu'on peut faire, pour empêcher l'Iran de se doter d'armes nucléaires", a-t-elle dit à des journalistes.

Les grandes puissances avaient conclu en 2015 avec la République islamique un accord historique (dit PAGC, Plan d'action global commun) censé l'empêcher de se doter de la bombe atomique. Les Américains avaient unilatéralement quitté l'accord en 2018, sous la présidence de Donald Trump, et rétabli des sanctions contre l'Iran, qui s'est en réponse progressivement affranchi des restrictions imposées à son programme nucléaire.

Téhéran s'est cependant dit cette semaine prêt à reprendre en novembre les négociations pour sauver l'accord.

"Nous sommes convaincus qu'il est possible de rapidement parvenir à, et mettre en oeuvre, un accord sur le retour au respect du PAGC et de garantir à long terme que le programme nucléaire ira-



nier soit exclusivement destiné à des fins pacifiques", indiquent encore les quatre dirigeants occidentaux dans leur communiqué.

"Le retour au PAGC permettra une levée des sanctions qui aura des répercussions durables sur la croissance économique de l'Iran. Ceci ne sera possible que si l'Iran change de cap", ont-ils tou-

tefois prévenu. "Nous appelons le président Raïssi à saisir cette opportunité et à reprendre un effort de bonne foi pour faire aboutir nos négociations de toute urgence. C'est le seul moyen sûr d'éviter une escalade dangereuse, qui n'est dans l'intérêt d'aucun pays."

Ils ont par ailleurs mis en garde Téhéran contre la poursuite

de son programme nucléaire: "Nous sommes convenus du fait que les progrès constants de l'Iran en matière nucléaire et les obstacles que le pays impose aux travaux de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique, ndlr) compromettront la possibilité d'un retour au sein du PAGC".

Trois manifestants tués lors de protestations contre le putsch au Soudan

Des dizaines de milliers de Soudanais sont descendus samedi dans la rue pour protester contre le coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane, des protestations émaillées par des violences qui ont coûté la vie à trois manifestants et blessé une centaine.

Ces nouveaux décès portent à 12 le nombre de manifestants tués depuis le début des protestations lundi contre la décision le même jour du général Burhane, chef de l'armée, de dissoudre l'ensemble des institutions de ce pays pauvre plongé dans le marasme économique et miné par des décennies de conflits.

L'ONU et Washington avaient par avance mis en garde contre l'usage de la violence, estimant que les manifestations de samedi seraient un "test" sur les intentions des militaires.

Dans la capitale Khartoum, où les forces de l'ordre étaient déployées en force, comme à Kessala ou Gedaref dans l'Est, les cortèges, au milieu de pneus brûlés, ont scandé "Non au régime militaire" et "Pas de retour en arrière possible", dans un pays sorti en 2019 de 30 années de dictature d'Omar el-Béchir, écarté par l'armée sous la pression de la rue.

Des manifestants ont brandi des portraits du Premier ministre déchu et assigné à résidence Abdallah Hamdok à Khartoum, appelant à "ne pas renoncer". Des manifestations ont également eu lieu à Port-Soudan sur la mer Rouge, au Kordofan-Nord (ouest) et dans l'Etat du Nil Blanc (sud).

A Omdourman, ville-jumelle de Khar-

toum, trois manifestants ont été tués par balles et une centaine blessés par les forces de sécurité, selon un syndicat des médecins prodémocratie. Outre les 12 morts, près de 300 personnes ont été blessées dans la répression, selon la même source.

Un usage excessif de la force rejeté par la police, qui a nié dans un communiqué avoir tiré à balles réelles sur les manifestants et accusé ces derniers d'avoir "attaqué" les forces de l'ordre.

En soirée, le nombre de manifestants s'est réduit mais depuis lundi les protestataires dans la rue affirment leur détermination à tenir tête aux putschistes.

Depuis le coup d'Etat, les Soudanais sont entrés en "désobéissance civile", juchés sur des barricades face aux balles réelles, en caoutchouc et aux gaz lacrymogènes des forces de sécurité. "Nous voulons un régime civil et nous n'accepterons pas cette fois le partage avec les militaires, il faut qu'il soit 100% civil", a lancé Hachem al-Tayeb, un manifestant à Khartoum.

"Le Soudan en a assez des régimes militaires", a affirmé Hajar Youssef, une autre manifestante, alors que le pays est dirigé quasiment sans interruption depuis 65 ans par des militaires.

Les autorités militaro-civiles au Soudan, mises en place en août 2019, étaient chargées de mener la transition vers un pouvoir entièrement civil, après le renversement quatre mois plus tôt de M. Béchir, au prix de plus de 250 morts dans la répression de la révolte.

Après plus de deux ans d'une délicate



transition, l'entente entre l'armée et les civils a volé en éclats ces dernières semaines, culminant avec le putsch et l'arrestation de la plupart des dirigeants civils.

Après le coup d'Etat, les Etats-Unis comme la Banque mondiale ont suspendu leur aide financière à Khartoum, vitale pour le pays asphyxié par une inflation galopante et une pauvreté endémique. L'Union africaine a suspendu Khartoum et l'ONU a exigé le retour des civils au pouvoir.

Avant les protestations de samedi, Amnesty International a mis en garde les militaires: "Ils ne doivent pas s'y tromper: le monde les regarde et ne tolérera pas plus de sang".

Le putsch a coupé court aux espoirs d'élections libres fin 2023 et plongé le pays

dans l'inconnu.

Avant le coup d'Etat, des dizaines de milliers de Soudanais avaient défilé au cri de "Burhane, quitte le pouvoir!". Une protestation qui a probablement précipité le cours des événements, le général Burhane, désormais seul aux manettes, prétextant avoir agi pour empêcher "une guerre civile".

Mais aujourd'hui, affirmant des experts, forts de l'expérience de 2019, les manifestants sont mieux organisés.

"Les militaires ne nous dirigeront pas", a affirmé à l'AFP la militante Tahani Abbas. Et la manifestation monstre de samedi annoncée sur les réseaux sociaux et par des graffitis sur les murs à Khartoum - où les autorités ont coupé l'internet et le réseau téléphonique - n'est qu'un "premier pas".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DOGUE	SECRET		ARGENT METAL	HAUT PLATEAU	MIDI		VENUE AU MONDE		GAI DE JOUR		APPAR- ITION
							OISEAU TOUT PETIT				
BIÈRE									EN GROUPE CALCIUM		
COMME PAS LIN		ADVERBE	CUBE INVERSE EN BOUCHE				SORTIE DE SA COQUILLE				
						PETITE ADDITION	DIRECT CHLORE				
LOURDE									ANNONCE UNE SUITE		
ARRÊTÉ		NOLIVE- ALITÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM				PAGE		BIFFURE	
							ENCLIN		COLÈRE		
MÈCHE	NOTE MOINEAU			QUARTIER D'ALEP				ÂGE	POSSESSIF POSSESSIF		CALOT
										EN TOUT PRONOM	
GÉNISSE		TÊTE DE COCHON	DE TERRE ET D'EAU EN HUIT				CARDIN- AUX SAISON				
										LETTRES DE MAURICE	
GIVRÉ				FIN D'ANNÉE				AUTHEN- TIQUE			

Solution mots flechés d'hier

REALE	CUNÉAT OU PRODIGE	A	PRÊTRE INDIGNE	PRONOM	T	ACCUS EN SÉRIE	NOMME UN SÉRIE FOSSÉ	S	COMBLES D'OR	VILLE D'OR	TEL
E	M	B	E	T	E	B	I	A	I	S	
PANTO- MITE		O	B	S	E	Q	U	I	E	U	S
VEROS AU POMME		N	E	S	U	D	U	M			
		S	E	R	I	G	E	R	B		
CRACK		T	N	O	L	A	B	A	L		
REANUS		R	E	C	L	A	M	E	I	L	A
		F	E	E	M	U	E	I	B		
SYMBOLE DU FER		B	E	L	E	R	E	L			
FIN DE VERGEE		E	R	I	D	E	T	E	R	N	E
		E	X	I	T	B	A	A	L	O	
SORTIE		D	A	R	D	E	O	S	L	O	
COMPLA		B	E	S	S	O	N	N	E	O	N

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Ont un travail très vague.
- II. Jus de canne. - Desséché.
- III. Trouvant. - Saint espagnol.
- IV. Prend son client à la gorge. - Innocent de théâtre.
- V. Se raréfie avec le réchauffement climatique. - À conserver près de soi.
- VI. Mauvaise qualité. - Il a son moulin.
- VII. A fait un tout petit vol. - Reste froid en été. - Chrome.
- VIII. Fait une bouche de plus à nourrir. - Fait le tour du timbre.
- IX. Maison de bidasse. - Héros de Virgile.
- X. Qui resteront pour longtemps.

VERTICALEMENT.

- 1. Papier de cabinet.
- 2. Pas donnée. - Trois grands films et il se tua.
- 3. Homme de postulat. - Stéradian.
- 4. On la rend en partant. - Conservée.
- 5. Il est dans les parages. - Terrain de dunes.
- 6. Camus y situa "La Peste". - Contraint à quitter sa patrie.
- 7. Elles vibrent dans le clavecin.
- 8. On y range un caractère en informatique. - Île de France.
- 9. On y joue avec des pierres. - Araser.
- 10. Vierge martyre qui peut faire des lueurs. - Première page.
- 11. École de la République. - Prête à imprimer.
- 12. Victimes.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen											
			3			8							4							
	9		7		6								9							
8		2		5		3	6						5		7	4		6		
2	5			9	3								7	1	2		5			
9		1						2				8	8	4		7		5		3
					1	4				3	9				9		2	7	4	
	1	6		2			9				4		6			8	4			5
4			6		3		8							5			7	8	6	
		8			1									1						
Difficile									Expert											
			3	9						1				5					9	4
				7	8	1	2							4	2		5			
1		2									7					8				3
			7	8										5	7			3		8
		8	1							3	9				1					3
							5	4						3		9			5	7
	1							5	2					8			7			
		8	4	2	7											4		6	8	
9					6	7								1	5					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen											
6	7	1	2	9	3	4	8	5	7	1	2	8	4	5	6	3	9			
3	4	9	8	6	5	7	1	2	6	3	8	2	7	9	1	5	4			
2	5	8	1	4	7	9	6	3	4	7	9	6	3	1	2	8	7			
9	1	2	5	8	6	3	7	4	8	6	3	9	1	4	5	7	2			
7	8	3	4	1	9	5	2	6	5	6	4	3	7	2	1	9	8			
5	6	4	3	7	2	1	9	8	8	3	7	6	5	1	2	4	9			
8	3	7	6	5	1	2	4	9	1	2	6	9	3	4	8	5	7			
1	2	6	9	3	4	8	5	7	4	9	5	7	2	8	6	3	1			
4	9	5	7	2	8	6	3	1												
Difficile									Expert											
8	1	7	9	3	2	6	4	5	4	3	2	9	6	1	7	8	5			
4	6	9	7	1	5	3	2	8	5	1	6	8	4	7	9	2	3			
5	2	3	4	8	6	1	7	9	7	9	8	2	5	3	1	4	6			
9	4	2	8	6	7	5	1	3	8	5	9	6	2	4	3	1	7			
6	5	8	1	2	3	4	9	7	6	4	7	3	1	9	2	5	8			
7	3	1	5	4	9	2	8	6	3	2	1	7	8	5	4	6	9			
2	9	5	3	7	4	8	6	1	9	4	2	8	6	1	7	8	5	9	2	
3	8	4	6	9	1	7	5	2	2	7	5	1	9	6	8	3	4			
1	7	6	2	5	8	9	3	4	1	7	6	2	5	3	2	6	7	1		

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	H	O	R	R	I	F	I	A	N	T	E	S
II	A	V	O	I	N	E		P	E	R	S	E
III	L	A		P	E	R	S	I	L		T	V
IV	L	I	T	E	R	I	E		S	U	E	E
V	U	R	I		T	E	N	D	O	N		R
VI	C	E	T	T	E		T	E	N	A	C	E
VII	I		R	A	S	O	I	R		N	O	M
VIII	N	O	E	L		T	R	I	N	I	T	E
IX	E	V	E	C	H	E		D	E	M	O	N
X	R	E	S	S	E	R	R	E	M	E	N	T

Economie

Nominations au Conseil de surveillance de Maroc Telecom

Lors de sa dernière réunion du 25 octobre 2021, le Conseil de Surveillance de Maroc Telecom a procédé à la cooptation de trois (3) nouveaux membres. Il s'agit de :
• Madame Nadia Fettah Alaoui, qui a remplacé Monsieur Mohamed Benchâaboun pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2025.

Madame Nadia Fettah Alaoui est l'actuelle Ministre de l'Économie et des Finances du Maroc et est diplômée de l'École des Hautes études commerciales « HEC » à Paris. Elle est également membre fondatrice du Club des Femmes administrateurs au Maroc et membre du réseau international « Women Corporate Directors ».

Il est également à noter que Madame Nadia Fettah Alaoui a par la même occasion été élue Présidente du Conseil de Surveillance.

• Monsieur Hesham Abdulla AL Qassim, qui a remplacé Monsieur Mohamed Hadi Al Hussaini pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.

M. Hesham Abdulla AL Qassim est le Vice-Président, Directeur Général de WASL Asset Management Group et de Emirates NBD Bank.

Il dispose de plus de 18 ans d'expérience dans le secteur bancaire. Il est titulaire d'un Bachelor en banque et finance et d'un master en gestion des affaires internationales et en développement du leadership exécutif.

Monsieur Mohamed Karim Bennis, qui a remplacé Monsieur Mohammed Saïf Al Suwaïdi pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025.

Monsieur Mohamed Karim Bennis est Directeur Général en charge des Finances du Groupe Etisalat. Il est titulaire d'un Master en Économie et Finance d'Entreprise de Sciences-Po Paris, d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et d'un Doctorat en Économie et Technologie du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris. En outre, il a suivi avec succès le Executive programme « Chief Financial Officer » de la Columbia Business School à New York.

Le déficit budgétaire devrait s'élever à 72,6 MMDH l'an prochain



Le déficit budgétaire s'élèvera à près de 72,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2022, selon les prévisions du ministère de l'Économie et des Finances contenues dans un rapport économique et financier publié récemment sur son site Internet.

« Le déficit budgétaire résultant des évolutions prévisibles des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 serait de près de 72,6 milliards de dirhams (MMDH), soit 5,9% du produit intérieur brut (PIB) », a-t-il indiqué dans ce document accompagnant le Projet de Loi de Finances pour l'année 2022 (PLF 2022).

Ce chiffre traduit « une réduction de 0,3 point du PIB par rapport aux prévisions du PLF 2021 », a-t-il fait remarquer dans son rapport précisant que le PLF 2022 intervient dans un contexte particulier, marqué par une forte re-

prise de l'économie mondiale en 2021 qui devrait être consolidée en 2022.

Basé sur des évolutions prévisibles des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022, le PLF 2022 « table sur une amélioration des équilibres macroéconomiques sous l'effet de la poursuite de la reprise de l'activité économiques et de la demande intérieure et extérieure permettant le redressement des recettes ordinaires de 10,8% en 2022 en comparaison avec la Loi de Finances 2021 », a souligné le Département des Finances dans ledit rapport.

Selon les prévisions du ministère, le niveau de la dépense publique devrait être maintenu en 2022. Ce qui devrait permettre notamment de « poursuivre la mise en œuvre des mesures de soutien à l'économie nationale, accompagner le déploiement des différentes réformes prévues, en particulier celle de la généralisation de la protection sociale, et de poursuivre la mise en œuvre des stratégies sectorielles sans creuser davantage le niveau du déficit budgétaire », explique-t-il.

Le ministère de l'Économie et des Finances prévoit, en effet, que les dépenses ordinaires devraient évoluer en 2022 de 5,8% contre 14,5% pour l'investissement tout en réduisant sensiblement le déficit budgétaire à 5,9% contre 6,2% prévue dans la Loi de Finances 2021, précise-t-on.

Dans le détail, le rapport prévoit que les recettes ordinaires nettes (non comprise la part de la taxe sur la valeur ajoutée versée aux collectivités territoriales) de-

vraient se situer aux alentours de 262,6 MMDH, ce qui correspond à une hausse de 10,8% en comparaison avec la Loi de Finances (LF) 2021. Et de préciser que « ce niveau prévu des recettes ordinaires devrait dépasser celui enregistré avant la crise, se situant à 252,8 MMDH en 2019 ».

En comparaison aux prévisions de 2021, les recettes fiscales devraient, pour leur part, évoluer autour de 13,8% en 2022, en se situant à 222,6 MMDH, suite à « la croissance prévisible des recettes issues des impôts directs (20,9%) et indirects (9,8%), des droits de douane (11,7%) et d'enregistrement et de timbre (1,2%) ».

Les recettes non fiscales devraient, de leur côté, se situer à 35,9 MMDH, selon les prévisions du ministère, soulignant qu'elles enregistreraient une baisse de 2,1 MMDH. Ce qui représente un recul de 5,5% par rapport à la Loi de Finances 2021.

A préciser que « ces recettes proviennent à hauteur de 17,1 MMDH des produits versés par les Établissements et entreprises publics, à hauteur de 12 MMDH des recettes au titre des nouveaux mécanismes de financement des investissements publics et à hauteur de 5 MMDH des recettes provenant de cessions de participations de l'État », selon le rapport.

S'agissant des dépenses, et selon les prévisions contenues dans le Projet de Loi de Finances 2022, le montant global devrait atteindre près de 335,3 MMDH (y compris celles des services de l'État gérés de manière autonome

- SEGMA et des Comptes Spéciaux du Trésor). En hausse de 27,2 MMDH, soit 8,8% par rapport aux prévisions de la LF-2021, ce niveau des dépenses représenterait 27,4% du PIB en 2022.

Le rapport précise, pour ce qui est des dépenses ordinaires en 2022, que celles-ci « se situeraient à près de 261,3 MMDH, en hausse de 5,8% et représenteraient 21,4% du PIB, en baisse de 0,1 point du PIB par rapport aux prévisions de la LF-2021 ».

Quant aux prévisions des dépenses en biens et services, ils devraient atteindre 216,2 MMDH, en augmentation de 5,1% par rapport à la LF-2021, suite principalement à une hausse prévisible de la masse salariale qui devrait se situer à près de 147,5 MMDH. Alors que celles au titre de la rubrique « Autres biens et services » augmenteront de l'ordre de 4,2% pour se situer à 68,6 MMDH au titre de l'année 2022, selon la même source.

A noter que la charge des intérêts de la dette devrait se situer à près de 28,1 MMDH en 2022, en légère hausse de 1,4% par rapport aux prévisions de l'année 2021 et représenterait 2,3% du PIB ; les charges de compensation devraient augmenter en 2022 une augmentation de l'ordre de 25,6% tandis que les prévisions d'émission au titre des dépenses d'investissement du budget général de l'État devraient se situer aux alentours de 78 MMDH (enregistrant ainsi une croissance de 14,5% par rapport aux prévisions de la LF-2021, soit 6,4% du PIB).

Alain Bouithy



Le PLF prévoit une hausse du montant global des dépenses de 8,8% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2021



Fide Consulting accompagne l'AMCA dans ses partenariats avec la Tunisie

Fide Consulting, spécialisée dans la gestion de la relation client, a conclu, récemment, un accord de partenariat avec l'Association marocaine de la communauté achats (AMCA) relatif à l'apport de solutions dans la gestion des relations clients avec l'Association tunisienne de la communauté achat (ATCA). Cet accord vise à fournir des solutions de gestion de la relation client, développées par Fide Consulting, pour les mettre à la disposition de l'ATCA, indique un communiqué de Fide Consulting.

En vertu dudit accord, l'ATCA sera équipée immédiatement d'un système performant et efficace pour la gestion de ses adhérents. L'Association bénéficiera aussi d'un accompagnement personnalisé pour la mise en place et la maintenance de la solution logicielle, ainsi que de l'assistance nécessaire pour former ses ressources humaines.

"Nous sommes très heureux d'avoir réussi à ajouter une nouvelle dimension à la relation que nous entretenons depuis un certain temps avec nos partenaires de l'AMCA", a déclaré Khalid

Debbagh, directeur général de Fide Consulting. Et de poursuivre: "A travers ce partenariat, nous allons accompagner la communauté des acheteurs tunisiens dans la mise en place de leur système de gestion de la relation avec les adhérents, dans un premier temps, et développer à termes de nouveaux outils au service de la performance de l'organisation".

La cérémonie de signature de cet accord s'est tenue en marge de l'AMCA Partners Day, un événement où cette année la Tunisie était à l'honneur.

La production de la SNGFE devrait atteindre 36,3 MMDH en 2022

L'activité globale, au titre du premier semestre 2021, s'est maintenue au même niveau que celui du premier semestre 2020

La production annuelle de la Société Nationale de Garantie et de Financement de l'entreprise (SNGFE) (ex-CCG) devrait atteindre 36,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2022, selon le rapport sur les Etablissements et entreprises publics (EEP), accompagnant le projet de loi de finances (PLF) de l'année 2022.

"Les prévisions de la production de la CCG durant la période 2021-2022, tablent sur un total de production annuelle de 44,5 MMDH en 2021 contre 36,3 MMDH en 2022 et qui seront dédiés, en grande partie, aux activités de garantie en faveur de l'entreprise", indique le rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des Finances.

S'agissant de l'activité globale de la CCG, au titre du premier semestre 2021, elle s'est maintenue au même niveau que celui du S1-2020 incluant les produits destinés à faire face à la crise sanitaire, pour atteindre un montant global d'engagements de 26,7 MMDH, précise la même source.

L'intervention de la Caisse a permis de mobiliser un volume de

crédits de plus de 36,9 MMDH ayant concerné 237.700 prêts, dont 226.560 en faveur des entreprises et 11.140 pour les particuliers, rapporte la MAP.

Ainsi, les engagements consentis au titre de l'activité "entreprises" durant le S1-2021 ont atteint plus de 25,2 MMDH, permettant la mobilisation d'un volume de crédits de 34,4 MMDH.

Le nombre de crédits en faveur des entreprises a connu, quant à lui, une progression de 277% par rapport au S1-2020 pour s'établir à 226.560 crédits accordés.

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, rappelle le rapport, plusieurs mécanismes de garantie ont été mis en place par la CCG dans le but d'atténuer les effets de la crise sur les activités des entreprises. Il s'agit, dans une première phase, du mécanisme "Damane Oxygène" et dans une seconde phase du programme "Relance" qui s'inscrit dans le cadre des orientations pour la relance de l'économie nationale.

Au S1-2021, l'ensemble de ces mécanismes ont permis de garantir près de 200.000 crédits pour un montant global de plus de 16,2 MMDH, ayant généré près de 15 MMDH d'engagements.

De même, et suite aux Hautes Orientations Royales, la CCG a

lancé en 2021, le programme Intelaka qui est destiné à faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs, des micro-entreprises, ainsi que le secteur informel aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Durant le 1er semestre de cette année, 11.351 crédits ont été accordés pour un volume de 2,1 MMDH et un engagement de 1,7 MMDH.

La CCG a poursuivi aussi les programmes liés à l'offre classique de l'activité de crédit par signature en faveur des entreprises. Cette activité intègre plusieurs produits, à savoir, "Damane Istitmar", "Damane Atayssir" et "Damane Express" qui sont destinés à faciliter l'accès de cette catégorie d'entreprises au financement de leurs besoins liés aussi bien à l'investissement qu'à l'exploitation.

En matière de financement de l'innovation et de l'amorçage, le "Fonds Innov Invest" (FII), dédié aux start-ups et aux porteurs de projets innovants durant leurs phases initiales de développement, a réalisé au S1-2021, 367 crédits pour une enveloppe globale de plus de 200 millions de dirhams (MDH).

L'activité en faveur des particuliers a concerné, quant à elle, plus de 10.915 crédits au 1er se-



mestre 2021, soit une évolution de 109% par rapport à la même période de l'exercice 2020. Les crédits mobilisés, durant ce semestre, ont totalisé une enveloppe de près de 2,4 MMDH pour des garanties d'un montant de 1,4 MMDH, soit des augmentations respectives de 107% et 108% en comparaison avec les réalisations du S1-2020.

Ce rapport rappelle aussi qu'en vertu de la loi n°36.20, publiée en juillet 2020, la CCG a fait l'objet d'une réforme par sa transformation en société anonyme dénommée "la société nationale de garantie et du financement de l'entreprise" (SNGFE), dont le capital est totalement détenu par

l'Etat.

L'objectif de cette réforme est de moderniser le cadre légal régissant la CCG en vue de lui permettre d'accompagner, sur une base pérenne et sécurisée, les stratégies et les politiques publiques en matière de facilitation de l'accès au financement de l'entreprise, notamment, les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), les EEP et les autres populations ciblées par l'Etat.

La transformation de la CCG en société anonyme permet aussi de la soumettre aux meilleurs standards en matière de gouvernance, de transparence et de responsabilité.

Le siège social d'Equatorial Coca-Cola Bottling Company s'installe au Maroc

Equatorial Coca-Cola Bottling Company (ECCBC) a annoncé, récemment, le déplacement du siège social du groupe à Casablanca, au Maroc.

Ce changement est perçu, par la direction de l'entreprise, comme une étape clé du parcours d'ECCBC, indique un communiqué de la société qui, d'une équipe de six personnes à ses débuts, est devenue un partenaire stratégique de Coca-Cola en Afrique avec plus de 3.500 employés.

En tant que partenaire em-

bouteilleur de Coca-Cola dans 13 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, ECCBC touche plus de 100 millions de consommateurs par le biais de ses filiales, avec des opérations dans des territoires tels que le Maroc ou le Ghana, fait savoir la même source. Depuis ses premières activités en 1989, Equatorial Coca-Cola a consolidé sa position en tant qu'acteur incontournable des communautés locales, en leur fournissant les boissons préférées dans le monde et par des actions sociales et envi-

ronnementales qui visent à répondre à leurs besoins. Cette année, ECCBC se rapproche encore plus de ces communautés en établissant son siège social sur le continent africain, rapporte la MAP.

Cette décision stratégique représente l'optimisme de l'entreprise pour l'avenir de l'Afrique, son engagement à jouer un rôle dans son développement social et économique, et son désir d'être toujours plus proche de ses clients, de ses consommateurs et des parties prenantes. D'autre

part, les excellentes connexions régionales de Casablanca rapproche l'équipe de direction au quotidien d'Equatorial.

"En établissant le siège de notre groupe au Maroc, nous nous rapprochons encore plus et nous réaffirmons notre engagement envers le continent", a indiqué Alfonso Bosch, PDG d'ECCBC, cité par le communiqué. "L'Afrique a un avenir prometteur et ECCBC sera présent en tant que force motrice, guidée par notre vision de devenir la

meilleure entreprise de boissons dans chacun des pays où nous sommes présents et l'embouteilleur leader de Coca-Cola en Afrique", a-t-il ajouté. "Grâce au développement de Casablanca, devenue une plaque tournante pour la région, ce déménagement permet à nos dirigeants de rester proches de nos clients et de réagir de manière dynamique à l'évolution de leurs besoins", a de son côté, dit Farid Benchekroun, Directeur stratégique et commerciale du groupe ECCBC.

Art & culture

Le Maroc à l'honneur du 32^{ème} festival international de cinéma de Carthage

La 32^e édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) s'est ouverte samedi en nocturne à Tunis avec la participation de 45 pays, dont le Maroc.

S'exprimant à cette occasion, la ministre tunisienne des Affaires culturelles Hayet Guettat Guermazi a souligné que "le retour des JCC cette année est d'une certaine façon une manière de reprendre tout le goût de la vie culturelle, dont on a été privé ces deux dernières années".

Pour sa part, le directeur du festival Ridha Béhi a rappelé que la tenue de la session 2021, dans des conditions sanitaires, économiques et sociales exceptionnelles constitue un grand défi.

L'ouverture de cette édition, placée sous le signe "Révons, Vivons", a été marquée par un hommage rendu à de nombreuses figures tunisiennes, arabes, africaines du monde du cinéma dont l'actrice égyptienne Nelly Karim qui a brillé dans de nombreuses œu-

vres de réalisateurs égyptiens de renom, à l'instar de "Alexandrie New York" de Youssef Chahine, "Clash" Mohamed Diab et "Un à zéro" de Kamla Abu Zekry.

Ainsi, des Tanits d'Or ont été remis à Nelly Karim, au critique tunisien Khemais Khayati et à une figure de proue de la critique cinématographique africaine, Baba Diop.

Le film du Tchadien Mahamat-Saleh Haroun, "Lingui, les liens sacrés", qui raconte l'histoire d'une adolescente qui cherche à avorter, a été projeté lors de cette cérémonie ouvrant le bal de ces JCC.

Six films marocains prennent part à cette édition qui se poursuivra jusqu'au 6 novembre.

Dans la section "Compétition Officielle Longs Métrages de Fiction", le Maroc est représenté par "Haut et Fort" de Nabil Ayouch aux côtés notamment des films égyptiens "Feathers" d'Omar El Zohairy et "Amira"

de Mohamed Diab, ghanéen "Public Toilet Africa" de Kofi Oforu-Yeboah, tunisien "Insurrection" de Jilani Saadi, libanais "Seuls les vents" de Karim Kassem, mozambicain "Grand-mère Dix-neuf et le secret soviétique" de Joao Ribeiro et somalien "La femme du fossoyeur" de Khadar Ayderus Ahmed.

Dans le cadre de la compétition officielle "Courts Métrages de Fiction", marquée par la participation de 12 œuvres cinématographiques, le Royaume est représenté par "Jeans" de Mohamed Bouhari.

Au menu de la "sélection Officielle hors compétition" figurent cinq Courts Métrages dont "Qu'importe si les bêtes meurent" de la Marocaine Sofia Alaoui, "Le cadeau" de la Palestinienne Farah Nabulsi, "AL-SIT" de la Soudanaise Suzannah Mirghani, "Ward et la fête du henné" et "Foam" des Egyptiens respectivement Morad Mostafa et Omar Elhamy.

"L'école de l'espoir" et "Dernier round" des Marocains respectivement Mohamed El Aboudi et Mohamed Fekrane seront projetés dans le cadre de la catégorie Longs Métrages Hors Compétition aux côtés des productions libanaises "Costa Brava, Lebanon" de Mounia Akl et "The Anger" de Maria Ivanova.

Le public aura de même rendez-vous avec un choix de 9 films francophones récents et représentatifs de la variété culturelle de l'espace francophone dans le cadre de la section "JCC et francophonie", créée à l'occasion de la tenue du 18^{ème} Sommet de la francophonie.

Au menu de cette programmation figure "Jean Genet, notre père des fleurs" de Dalila Ennadre (Maroc), "Des hommes de Lucas Belvaux (Belgique), Aniksha de Vincent Toi (Canada-Mauricie), "Nous" d'Alice Diop (France), "Freda" de Jessica Génés (Haïti), "Trou Noir" de Tristan Aymon



Salon d'Automne de Paris

Exposition de l'artiste plasticienne marocaine Ilham Laraki Omari

L'artiste plasticienne marocaine Ilham Laraki Omari participe au prestigieux Salon d'Automne de Paris, un rendez-vous annuel incontournable de l'art contemporain, qui s'est installé jeudi sur la célèbre avenue des Champs Elysées.

Ilham Laraki Omari participe pour la 9^e année à ce Salon qui en est à sa 118^{ème} édition. L'artiste, qui n'a pu faire le déplacement en raison des contraintes liées à la pandémie, donne

à voir, pour cette édition 2021, dans la section "Convergence" une peinture à l'huile sur toile sous le titre "Au fil d'un temps", avec diverses installations comme l'incrustation d'une horloge munie d'une aiguille tournant dans le sens inverse d'une montre, des engrenages, un tissage cinétique...

L'œuvre est une structure qui renvoie au temps et à ses mystères, un thème qui interpelle l'artiste depuis quelques années. La notion du temps constitue un fort ressort dans la créativité d'Ilham Laraki Omari. Son imaginaire s'en nourrit en revisitant et questionnant la notion de la durée et son écoulement.

En 2019, Ilham Laraki Omari a exposé l'œuvre "7 Racine de temps" avec une mise en scène du "chronos" en jouant également sur la profonde symbolique du chiffre 7.

En 2016, elle a été nommée sociétaire du Salon d'Automne, un titre

honorifique, pour sa constante recherche et l'évolution de son expérience esthétique.

Le Salon d'Automne de Paris continue d'offrir un nouveau regard sur la créativité de chaque époque à travers la diversité des médiums. Une manifestation artistique qui a pour ambition de faire connaître des créateurs dont le travail se distingue par une recherche avant-gardiste et une démarche novatrice.

La composante internationale du salon est très forte, près de 40 % des exposants viennent d'autres pays.

L'art contemporain marocain y est représenté cette année par trois autres artistes plasticiens, en l'occurrence Abdelkader Meskar, Maria Kermadi et Noureddine Rejraji.

Ouvert jeudi au public, le Salon d'automne de Paris, qui se poursuit jusqu'à dimanche, s'est imposé comme acteur et témoin essentiel de l'émergence des plus importants

mouvements artistiques du XX^{ème} siècle : fauvisme, surréalisme, cubisme, art abstrait...

Le Salon qui a accueilli les plus grands noms de la peinture moderne, dont Cézanne, Picasso ou Dali, est présenté en 17 sections, rigoureusement sélectionnées et organisées pour une meilleure lecture des œuvres.

En dehors des classements par disciplines - gravure, sculpture, dessin, photographie, Art digital, vidéo, architecture, art environnemental, livres d'artistes -, plusieurs sections sont réservées à la peinture dans ses différentes tendances picturales (synthèse, abstraction, émergence, expressionnisme, figuration subjective, figures et essais, mythes et singularité, convergences).

Outre les expositions, le Salon propose aussi des concerts, des conférences et des tables rondes sur l'art ainsi que des hommages à plusieurs figures artistiques mondiales.



Jazz'Amazigh s'invite à Fès



La chanteuse Meryem Aassid a emporté les mélomanes dans un concert donné, vendredi à l'Institut français de Fès (IF-Fès), dans le cadre de la cinquième édition de Jazz'Amazigh, un événement artistique qui revisite le répertoire amazigh.

Avec sa voix mélodieuse, Meryem Aassid a envoûté le public présent, dans le respect des mesures préventives pour lutter contre la Covid19, l'embarquant dans un voyage fait d'une envoûtante fusion entre musique amazigh patrimoniale et Jazz.

Accompagné d'Oussama Chtouki (co-fondateur du groupe) à la basse, Mohammed Boufassi à la batterie, Noureddine Baha au piano et Mohammed Babarti au saxophone, la jeune chanteuse a interprété avec brio plu-

sieurs de ses tubes et s'est envolée, et avec elle, l'assistance, avec cette liberté qui n'appartient qu'au jazz.

Dans une déclaration à la MAP, Meryem Aassid s'est dite fière de présenter, et en présentiel, pour la première fois son projet artistique "Jazz'Amazigh" dans le cadre d'une tournée à travers le Royaume, ajoutant que la fusion de la musique amazighe et du Jazz a suscité un grand intérêt auprès du public au vu de la liberté d'improvisation qu'offre l'art du Jazz.

De son côté, Brahim Azerqan, responsable culturel à l'Institut français de Fès, a souligné que ce concert est le premier événement artistique qui se déroule en présence du public depuis le début de la crise sanitaire, ajoutant que l'objectif de ce concert est de redonner

vie à la scène culturelle et artistique à Fès après de longs mois d'arrêt. Jazz'Amazigh est né de la rencontre, en 2019 à Bruxelles, entre la chanteuse Meryem Aassid et le musicien Oussama Chtouki. Découvert au Maroc lors d'un concert digital de Visa For Music 2020, Jazz'Amazigh a été l'un des lauréats de la première édition de l'appel à projet "création et production du spectacle vivant" de l'Institut français du Maroc.

À travers leur création "Assif n Uzawan", les artistes mettent en lumière la poésie amazighe et lui donnent un souffle novateur.

Jazz'Amazigh reflète ainsi un esprit d'ouverture, de partage, et constitue un véritable hommage à la langue Amazighe, officielle au Maroc depuis 2011, selon les promoteurs du concert

Bouillon de culture

Dubai expo 2020

Le pavillon Maroc à l'exposition mondiale "Expo Dubai 2020" a été officiellement ouvert samedi soir en présence d'une importante délégation ministérielle.

La délégation était composée de la Commissaire générale du Pavillon Maroc, de la ministre de l'Economie et des finances Nadia Fettah Alaoui, de la ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor et du ministre de l'Industrie et du Commerce Ryad Mezzour.

Les membres de la délégation, constituée également de directeurs d'établissements publics, de responsables relevant des secteurs public, privé et de l'Exposition, ont visité les treize salles composant le pavillon, et qui met en avant les différentes réalisations du Maroc dans les domaines économique, scientifique, artistique et culturel. Situé au cœur du District Opportunité, près du pavillon des Émirats Arabes Unis et non loin d'Al Wasl Plaza, monument central du site d'Expo 2020 Dubai, le Pavillon Maroc constitue une plateforme de partage de la vision stratégique du Royaume dédié à un avenir plus durable et un espace pour présenter le patrimoine civilisationnel d'une nation millénaire.

En plus d'une programmation artistique, culturelle, économique et scientifique diversifiée, le Pavillon Maroc met l'accent sur l'engagement du Maroc en faveur de l'avenir de la planète terre, la richesse d'un pays fort de ses compétences et de la dynamique du développement dans laquelle le pays s'est engagé.

Les Etoiles de Jemaâ Fna

Le ministre de la jeunesse, de la culture et de la communication, M. Mohamed Mehdi Bensaïd a visité, samedi à Marrakech, le chantier du projet "Les Etoiles de Jemaâ Fna", un espace d'initiation et de formation aux métiers des arts et de la scène.

Lors de cette visite, le ministre a rencontré l'écrivain et artiste, Mahi Binebine, initiateur de ce projet, qui ciblera plus de 1.000 jeunes annuellement, par des activités culturelles et musicales. A cette occasion, M. Bensaïd, a souligné que son Département soutient ce projet et demeure disposé à apporter l'appui et le soutien nécessaires à des projets socioculturels similaires dans toutes les régions du Royaume. Ce genre de projets, a expliqué le ministre, est de nature à favoriser l'émergence de jeunes talents dans les domaines culturel et artistique. Le centre "Les Etoiles de Jemaâ El Fna" qui bénéficie d'une contribution financière dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), a pour objectif de lutter contre le sentiment d'abandon et de réduire l'écart social.

Clôture du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca

La 33^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC) a pris fin, samedi soir, au complexe culturel Moulay Rachid.

Intervenant à cette occasion, le président par intérim de l'université Hassan II, Mohamed Talbi, a indiqué que ce festival a pu consacrer le rôle de l'université pour le développement de son environnement, à travers la culture, notamment le théâtre, notant que l'université Hassan II accorde un intérêt particulier à la question d'intégration dans ses programmes de développement, aussi bien au profit de ses étudiants que de la population avoisinant les établissements qui en relèvent.

Il a estimé que la poursuite d'organisation de cette manifestation internationale artistique, dans le contexte de cette

pandémie du Covid-19, a prouvé la capacité du père des arts à faire face à cette crise sanitaire qui a affecté toute sorte de manifestation culturelle.

M. Talbi s'est également félicité du succès de cette édition, sur les plans local, national et international, "ce qui confirme la réussite de l'université à s'ouvrir sur son environnement social et culturel".

De son côté, le président du Festival et doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik, Abdelkader Gonegai, a souligné qu'en dépit de l'organisation de cette édition dans cette conjoncture exceptionnelle, le festival a pu réaliser 98 % de son programme prévu, en bénéficiant d'un large suivi médiatique et d'une forte présence du public. Cette édition, à l'instar des précédentes, a révélé le

rôle joué par les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de la communication dans le rayonnement escompté, notamment pour ce qui est des activités organisées à distance, ajoutant que l'écho favorable enregistré à travers le monde, grâce à ces moyens de communication, a poussé les responsables du festival à réfléchir à l'adoption à l'avenir de ce mode, parallèlement au mode présentiel.

Par ailleurs, des boucliers ont été remis aux encadrants des ateliers de théâtre, en signe de considération des efforts qu'ils ont déployés tout au long de cette édition.

Organisée cette année en présentiel et en ligne, la 33^{ème} édition du FITUC s'est tenue du 26 au 30 octobre, sous le thème "Théâtre et résilience", avec la participation de pays de différents continents.



Rencontre avec Henri Grau

Le plus ancien Européen de l'Oulja

HORIZONS

D'origine française, Henri Grau est né en 1931 à Khémis Zemamra et plus précisément à Sidi Rbéa (78 km d'El Jadida) près d'Aïn Rhor vers Oualidia. Son père, grand propriétaire terrien, possédait des biens à Casablanca, à Ifrane et à Doukkala. En 1932, le père vendit son exploitation à Sidi Rbéa pour s'installer sur les terres qu'il avait achetées bien avant à Sidi Moussa (35 km d'El Jadida).

Après la reprise des terres agricoles détenues par les étrangers par le gouvernement marocain et le départ des colons dans les années 1960-65, Henri Grau est considéré comme le plus ancien Européen sur la côte de l'Oulja n'ayant jamais quitté sa région natale (sauf pour une courte période). Agé aujourd'hui de 90 ans, il est une source intarissable de connaissance sur cette riche région du Maroc. Henri m'a reçu chez lui à Sidi Moussa et nous avons engagé une libre discussion sur l'installation de sa famille au Maroc et l'activité de ses parents à Doukkala et sur les changements survenus dans cette partie de l'Oulja depuis l'Indépendance à nos jours.

Notre entretien s'est déroulé un peu en français mais surtout en arabe marocain qu'Henri Grau maîtrise parfaitement depuis son enfance. Sur la base de mes notes, j'ai rédigé ce texte que notre ami a bien voulu valider.

Ma famille est arrivée au Maroc

depuis un siècle déjà. Ma grand-mère paternelle venue d'Algérie, s'était installée à Kénitra tout au début du Protectorat. D'autres membres de ma famille s'étaient également installés au Maroc. J'avais un cousin paternel à Boufekrane près de Meknès, un autre sur l'Oulja des Chtouka, et un troisième, Joseph Ottomani, près de Bir-Jdid. Mon beau-frère Jean-Claude Simon, fils de Jean Simon, que les Marocains appelaient Bounkhila, était propriétaire terrien à Ouled Ghanem. Ce sobriquet vient du fait qu'il avait planté sa tente, en arrivant dans les Doukkala, près d'un palmier. Bounkhila, qui avait une centaine d'ouvriers permanents, exploitait également des terres à Sidi Abed. Le sociologue Paul Pascon évoque dans son livre «Etudes rurales, 1980» la relation de Bounkhila avec un certain Moulay Hacham, mais il ne donne aucun détail sur cette personnalité.

Nous habitons Sidi Moussa sur l'ancienne RN 320 devenue RR 301. C'est la route côtière qui relie El Jadida, Oualidia et Safi. On a toujours habité la campagne car notre métier, en France comme au Maroc, est l'agriculture. En 1930 déjà, mon père Joachim Grau était un notable bien connu dans cette région. Il faisait des transactions dans la plupart des souks des Doukkala notamment pour l'achat de bétail. Il pratiquait l'élevage et la culture maraîchère sur deux unités : une unité sur la com-



mune d'Ouled Bouaziz sud et une unité chevauchant sur deux communes à Ouled Ghanem et à Ouled Amor-Gharbia. La superficie totale des deux unités faisait 600 ha. Sachant que les terres allaient être récupérées, il les vendit, en 1963, à une centaine de Marocains de son entourage. En 1969, nous sommes rentrés en métropole, mon père âgé alors de 76 ans est décédé en France en 1986.

Pour ma part, je m'y suis installé, en 1970, près de Libourne à Fronzac, sans jamais cesser de revenir dans ma région natale. Mais en 1996, j'ai décidé de retourner définitivement dans mon terroir de Sidi Moussa, étant très attaché à cette région et à sa culture. C'est là, sur ce lieu magnifique de la lagune de Sidi Moussa, que ma famille a toujours vécu jusqu'à la reprise des terres par le gouvernement marocain. Dans la famille, nous étions quatre garçons et deux filles. Mon frère aîné avait deux prénoms dont l'un marocain : Jilali, ce qui explique notre attachement à la culture marocaine.

Mon père s'est intéressé aussi à l'activité touristique et, en 1959, il a construit sur la route de l'Oulja un hôtel avec piscine. Mais cet hôtel ne fut jamais achevé, et mon père l'a finalement vendu en l'état à un acheteur marocain.

Pour ma scolarité, et bien qu'El Jadida était la ville la plus proche, mon père m'a inscrit à Casablanca dans une école sise au quartier Mers

Sultan. Je suis ensuite passé à l'école industrielle devenue, après l'Indépendance, lycée Al-Khawarizmy. Mon père avait une villa juste près du lycée Lyautey, à présent lycée Mohammed V. Il possédait deux autres villas, une sur la rue d'Oslo aujourd'hui rue 2 Mars, et une autre au quartier des Palmiers. Il y avait avec moi à l'école industrielle deux amis de Mazagan : mon cousin André Ottomani et André Nikitas, dont le père faisait la culture de tomates et avait un café-restaurant-hôtel, près de la villa La Brise.

J'ai quitté l'école en 1949, afin d'accomplir mon service militaire effectué à Touarga. Je suis également passé par Aïn Harrouda, Rabat, Oued Zem et Marrakech, et j'ai quitté l'armée définitivement en mars 1956.

Sur nos terres à Sidi Moussa, dans la bande de l'Oulja, nous cultivions toutes sortes de légumes pour l'exportation : tomates, courgettes, poivrons, haricots verts, carottes, et fèves. Durant la période de la Deuxième Guerre mondiale, on faisait beaucoup de culture de patates douces et de citrouilles doukkalies, dont une variété pesait parfois 50 kg. Cette variété qu'on exportait vers l'Algérie a disparu aujourd'hui des Doukkala et peut-être même du Maroc. Pour les céréales, on les vendait à la coopérative Scam d'El Ja-



dida, et aux sociétés Forafric et Continentale.

On faisait également de l'élevage porcien. L'Armée française était notre principal client car elle avait besoin d'approvisionner ses contingents opérant en métropole et en Afrique. En face de notre propriété, de l'autre côté de la route, on avait une exploitation qu'on a confiée à Pierre Perret. Ancien officier de la Marine, il était arrivé vers 1946 et s'occupa de la direction de la société agricole Prisimus, créée en collaboration avec mon père. On y installa une grande porcherie dont les vestiges sont encore visibles sur la route vers Ouled Ghanem. Cet aménagement nous servait à séparer les truies du reste du troupeau lorsqu'elles devaient mettre bas. L'activité était florissante et on avait des contrats pour fournir des porcs de 100 à 120 kg aux sociétés Sefan Cascadec, Géo à Mohammadia, une autre aux Roches Noires, ainsi qu'à la société Angel à Casablanca. Nos porcs étaient envoyés jusqu'à certains pays d'Afrique. La société Prisimus se lança, par la suite, dans l'ostréiculture.

A l'âge adulte, je travaillais avec mon père. Nous avions trois semi-remorques. En camion, j'allais chercher le fumier, appelé par les Marocains « mazire », dans des endroits éloignés parfois de 200 km de l'exploitation. Pendant trois mois, de juin à août, je transportais le fumier de Bouchane, M'tal, ouled Amrane, Marrakech, Settat, Sidi Bennour, Khemis Zemamra et Barakat Tissi. Puis, à la saison d'exportation des primeurs de fin novembre à fin mai, je transportais des chargements de tomate vers le port de Casablanca. La tomate était très exportée vers la France et les

transitaires, tels Mory et Peschard, s'activaient pour atteindre de grands quotas.

A cette époque du Protectorat, il y avait sur l'Oulja, entre Jorf Lasfar et Oualidia, une quarantaine de primeuristes européens qui exploitaient des fermes ou d'autres projets. Ces colons étaient originaires de France, d'Espagne, de Suisse, du Portugal et même d'Italie et d'Allemagne. La plupart exploitaient directement, mais certains, des négociants ou hommes d'affaires, avaient confié leurs fermes à des gérants. Avant l'Indépendance, l'Oulja était entre les mains de quatre colons : à Ouled Ghanem, il y avait Simon et Bouvard et à Ouled Aïssa, c'était mon père Grau et Bacle, un homme d'affaires. Il y en avait encore d'autres : ainsi, par exemple, à la sortie de Sidi Bouzid, existe encore aujourd'hui, l'Auberge Beauséjour créée par un Français qui l'a vendue à Lévy et Ansaldo, un ancien de Mazagan. A Jorf Lasfar, en bas de la falaise, bien avant la construction du port, se trouvait le restaurant Tabone qui fut ensuite vendu à un Marocain B.G. En haut de la falaise, l'usine de sardine a disparu depuis. Un peu plus loin, s'installa le chauffeur espagnol Alfonso, dont le nom fut donné au lieu-dit, après son décès. Son épouse y resta jusqu'en 1972. Les chauffeurs de taxi marocains parlent encore de l'arrêt Alfonso [l'épouse de l'ancien colon]. Au km 26, fut créé, en 1927, le restaurant Le Rocher Vert qui est passé par plusieurs mains. Il prendra ensuite le nom de Le Relais. En 1940, un nommé Masset l'a rénové et l'a cédé, avant son départ, à un ancien policier M. Guittard. A son tour, ce dernier l'a vendu en 1964 à Calédonio Zanca.

Après l'embranchement qui part de la RN 320 vers Ouled Aïssa, près de La Brise, se trouvait le café-restaurant du Grec Stélios Nikitas. La Brise était une villa de plaisance appartenant à M. Aussal résidant à Casablanca. Après la guerre de 1939-45, elle devint hôtel-restaurant géré par Georges Certain. Sur le même prolongement, la villa de M. Lhuisset, un ancien professeur au lycée Ibn Khaldoun d'El Jadida, qui, dit-on, avait fricoté avec les Allemands pendant la guerre. A Oualidia, les propriétaires européens les plus connus étaient Raymond Dupré, son gendre Ramos, Marcel Bouvard, Saint-Marc, Ferté et le Belge Edmond Fredericq.

Comme je suis né, ai grandi et vécu à Doukkala, j'ai connu tous les changements survenus dans la bande de l'Oulja depuis les années 1940 jusqu'à notre époque. Ces changements sont dus à plusieurs facteurs, climatique, sociologique, géographique et administratif. Ainsi, par exemple, à l'époque, on pouvait boire l'eau directement de la seguia, mais l'eau souterraine dans la région est maintenant salinée. L'eau de pluie a aussi beaucoup diminué depuis 1975, et désormais, les forages partant de l'Oulja vont jusqu'à Sidi Smail. Il y avait aussi des sources « Aïn » par exemple Aïn Rhor près de Sidi Ben Yeffou, Aïn Srahna près de Jorf Lasfar, Aïn Nekhla près de Sidi Abed, Aïn Talmest et autres sources qui ont toutes fini par tarir.

De chez moi à Sidi Moussa, j'ai une vue directe sur les dunes de sable. Ces dunes ont subi, tout au long de ces douze

dernières années, une dégradation visible à l'œil nu. Pour les fixer, le service des Eaux et Forêts, dans les années de 1960 à 1962, y a planté des arbres (eucalyptus, cyprès et mimosas). Mais, soixante ans plus tard, la couverture végétale est mal au point. On constate de plus en plus la disparition progressive de cette végétation et qui conduit à la disparition d'une certaine faune sauvage. Le renard, par exemple, a disparu alors qu'il y était très présent dans ma jeunesse. Il reste encore le porc épic, la belette et le lièvre.

En 1919, à Sidi Moussa, l'Administration voulait créer une école de pêche mais cela n'a jamais été réalisé pour des raisons que j'ignore.

Sur la lagune de Sidi Moussa se succédaient sur trente km, plusieurs salines qui produisaient des récoltes intéressantes. Les deux plus importantes appartenaient à la compagnie des Salins du Midi dont l'une était à Sidi Abed et l'autre à Sidi Brahim près d'Ouled Ghanem. Aujourd'hui, elles ont toutes disparus, seuls les anciens bureaux et hangars restent visibles à la sortie de Sidi Abed.

L'autre constat, démographique cette fois-ci, est que cette zone perd de plus en plus ses jeunes qui préfèrent partir vers les villes environnantes (Safi, El Jadida et Casablanca). De ce fait, l'agriculture qui nécessite une main-d'œuvre importante se trouve confrontée à un grand dilemme : le manque d'ouvriers compétents.

Mais, en général, ces changements ne concernent pas uniquement cette région, ou le Maroc, mais aussi beaucoup d'autres pays de la Méditerranée.

Par Mustapha Jmahri

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
C/RAS EL AIN CHAOUIA.**

Avie de concours de la capacité professionnelle pour l'accès au grade ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} GRADE ECH07.

Vu le décret n° 2-04-403 du 02 décembre 2005 déterminant les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'Etat dans le grade et le cadre.

Le président de la commune de RAS EL AIN Chaouia décide organiser un concours interne pour l'accès au grade de :Adjoint technique 2ème grade échelle07qui se déroulera à la dite commune le 19décembre 2021.Participeront à ce concours Interne les Adjointes techniques 3ème grade échelle 06 de cette commune ayant six ans effectifs Dans le grade de :Adjoint technique 3ème grade échelle 06 à condition de présenter une demande de candidature avant la dite du 10/12/2021

N°9327/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
C/RAS EL AIN CHAOUIA.**

Avie de concours de la capacité professionnelle pour l'accès au grade ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE ECH07.

Vu le décret n° 2-04-403 du 02 décembre 2005 déterminant les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'Etat dans le grade et le cadre.

Le président de la commune de RAS EL AIN Chaouia décide organiser un concours interne pour l'accès au grade de :Adjoint administratif 2ème grade échelle07qui se déroulera à la dite commune le 05 décembre 2021.Participeront à ce concours Interne les Adjointes Administrateur 3ème grade échelle 06 de cette commune ayant six ans effectifs Dans le grade de :Adjoint administratif 3ème grade échelle 06 à condition de présenter une demande de candidature avant la dite du 26/11/2021

N°9328/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
C/RAS EL AIN CHAOUIA.**

Avie de concours de la capacité professionnelle pour l'accès au grade ADMINISTRATIF DU M.J ECH11.

Vu le décret n° 2-04-403 du 02 décembre 2005 déterminant les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'Etat dans le grade et le cadre.

Le président de la commune de RAS EL AIN Chaouia décide organiser un concours interne pour l'accès au grade de : administratif du ministère de l'intérieur échelle11qui se déroulera à la dite commune le 12 décembre 2021.Participeront à ce concours Interne les Administrateur Adjointes du ministère de l'intérieur échelle 10 de cette commune ayant six ans effectifs Dans le grade de : Administrateur Adjointes du ministère de l'intérieur échelle 10 à condition de présenter une demande de candidature avant la dite du 03/12/2021

N°9329/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الحسيات
جماعة الحسيات
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة مختلف الدرجات بالأسلاك الإدارية والتقنية المغربية في سلايم الأجور من 6 إلى 11. بجماعة الحسيات

ينهي رئيس جماعة الحسيات إلى علم عموم الموظفين التابعين للجماعة أنه سيتم تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لمختلف الدرجات والأصناف المتعلقة بالأسلاك الإدارية والتقنية بمرمسة سنة 2021 وذلك يوم 2021/12/05. ويشترط للاشتراك في هذه الامتحانات أن يكون الموظف متوفرا على 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة المنتمى إليها إلى غاية 2021/12/05، وأقدمية 4 سنوات من الخدمة الفعلية بالنسبة لإطار المهندسين، وتشتمل مواد الامتحانات على اختبارات كتابية وشفوية وذلك لولوج الدرجات التالية:

ولذلك وفق الجدول التالي:

الإطار الحائلي	الدرجة المعتمنة بشأها	عدد المناصب المتبارة بشأها	الزمان	المكان
مهندس معماري من الدرجة 1	مهندس معماري الدرجة الممتازة	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
متصرف مساعد	متصرف لوزارة الداخلية	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
متصرف درجة 3	متصرف درجة 2	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
تقني درجة 2	تقني درجة 1	2	2021/12/05	ثانوية الياسمين
تقني درجة 3	تقني درجة 2	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
محضر الدرجة 2	محضر الدرجة 1	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
محضر الدرجة 3	محضر الدرجة 2	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
مساعد إداري درجة 2	مساعد إداري درجة 1	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
مساعد إداري درجة 3	مساعد إداري درجة 2	3	2021/12/05	ثانوية الياسمين
مساعد تقني درجة 2	مساعد تقني درجة 1	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
معلم التعليم الفني من الدرجة 3	معلم التعليم الفني من الدرجة 2	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين
مساعد تقني درجة 3	مساعد تقني درجة 2	15	2021/12/05	ثانوية الياسمين
أستاذ من التعليم الفني مساعد الدرجة 2	أستاذ من التعليم الفني مساعد الدرجة 1	1	2021/12/05	ثانوية الياسمين

ملحوظ: تودع طلبات الترشيح بمرمسة الجماعة (مصلحة الموارد البشرية) وآخر أجل لقبولها هو 2021/11/25.

N°9325/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة تانسلاط
المحور التنظيمي والمهني

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° : A0066 à75/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 23, 24, 25 Novembre 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagorasa au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
66/ZAG/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ECHARIF ELALAOUI POUR ABRITER LE CENTRE DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA CT DE ZAGORA. PROVINCE ZAGORA.	1 910 372.88	30 000.00	23/11/2021 à 10H00
67/ZAG/2021	TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 06 SALLES PREFABRIQUEES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 010 224.80	15 000.00	23/11/2021 à 11H00
68/ZAG/2021	TRAVAUX DU REMPLACEMENT DE 06 SALLES PREFABRIQUEES OU TOUTE AUTRE NATURE AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES REPARTIES SUR 05 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 010 224.80	15 000.00	23/11/2021 à 12H00
69/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1130ML DES MURS DE CLOTURE AUX 06 ETABLISSEMENTS PRIMAIRES REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	876 960.00	13 000.00	23/11/2021 à 13H00
70/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1370ML DES MURS DE CLOTURE AUX 08 ETABLISSEMENTS PRIMAIRES REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 070 880.00	16 000.00	23/11/2021 à 14H00
71/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) ECOLES SATELLITES ELHASSANZAOUTE ELKADI ET AIT YACHOUI REPARTIES SUR 03 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	1 408 319.88	22 000.00	24/11/2021 à 10H00
72/ZAG/2021	SALLES DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) SALLES PRIMAIRES REPARTIES SUR 03 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	950 400.00	15 000.00	24/11/2021 à 11H00
73/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES PRIMAIRES REPARTIES SUR 04 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	760 320.00	12 000.00	24/11/2021 à 12H00
74/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 10 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIES SUR 04 COMMUNES TERRITORIALES -PROVINCE DE ZAGORA.	499 546.80	7 500.00	24/11/2021 à 13H00
75/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 10 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIES SUR 08 COMMUNES TERRITORIALES -PROVINCE DE ZAGORA.	499 353.70	7 500.00	24/11/2021 à 14H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°9326/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
C/.RAS EL AIN CHAOUIA.**

Avie de concours de la capacité professionnelle pour l'accès au grade REDACTEUR 2^{ème} GRADE ECH10.

Vu le décret n° 2-04-403 du 02 décembre 2005 déterminant les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'Etat dans le grade et le cadre.

Le président de la commune de RAS EL AIN Chaouia décide organiser un concours interne pour l'accès au grade de :REDACTEUR 2ème grade échelle10qui se déroulera à la dite commune le 31 décembre 2021.Participeront à ce concours Interne les Rédacteurs 3ème grade échelle 09 de cette commune ayant six ans effectifs Dans le grade de :Rédacteur 3ème grade échelle 09 à condition de présenter une demande de candidature avant la dite du 23/12/2021.

N°9330/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.**

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 43/2021

Le 24/11/2021 à 12 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Expertise et diagnostic approfondie relatives au projet de rénovation du siège de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza - PROVINCE DE TAZA -

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre Mille Dirhams (4 000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(264 000,00) Deux Cent Soixante Quatre Mille Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

ACTIVITE	Catégorie	Qualification
EL	1	EL1

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N°9331/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chefchaouen
Commune Territoriale FIFI

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnel
pour le grade de rédacteur 2eme grade**

La commune territoriale de fifi organisera le08 décembre2021 au siège de la commune un examen

D'aptitudes professionnelles pour le grade de rédacteur 3 eme categorie au profit des

Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions de mandes au 31 décembre2021

le Nombre de postes

Postulée est un(1)

L'examen porte sur :

Un examen écrit d'ordre général, durée 3 h coefficient(3)

Un examen écrit portant sur la fonction en question durée 3 heures coefficient(4)

Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30minutes coefficient (4)

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs de mande de candidature pour cet examen

Avant 02décembre2021

N°9332/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRÛA TAFILALAT**

**Réhabilitation, renforcement et extension du réseau d'assainissement liquide de la ville d'Errachidia
Lot 2 : renouvellement des équipements des stations de pompage**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 63DRD/CA/D/2021**

Séance publique

La Direction Régionale Drûa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concernera : **Réhabilitation, renforcement et extension du réseau d'assainissement liquide de la ville d'Errachidia – Lot 2 : renouvellement des équipements des stations de pompage.**

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés dans le cadre du cofinancement européen AFD/KfW/BEI/UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à **6 600 000,00DH TTC.**

Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **66 000,00DH** ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultativeest prévuepour les candidats intéressés selon le planning suivant :

Date	Heure	Lieu de rencontre	Programme
Jeudi 25/11/2021	10H30	Siège de l'Agence de Services de l'ONEE branche eau à Errachidia, sise à route de MEKNES près MarjaneMarket Errachidia.	Visite des lieux des travaux

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site DGMarket (<http://afid.dgmarket.com/>)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale DRÛA TAFILALET : 20, Rue Antisrabé – Meknès,
Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit **déposés** contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drûa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°20, Rue Antisrabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis ;

- Soit **envoyés** par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drûa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°20, Rue Antisrabé BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis ;

- Soit **remis** au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture **publique** des plis aura lieu le **Mercredi15 Décembre 2021 à 10H00**à la Direction Régionale Drûa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°20, Rue Antisrabé BP 54 V.N Meknès.

L'ouverture des enveloppes se fait **en un seul temps.**

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la **Division Achats de la Direction Régionale DRÛA TAFILALET** de l'ONEE –Branche Eau- Adresse : **20, Rue Antisrabé - Meknès** - Tel. : (05)35-52-05-08 - Fax : (05)35-52-41-95 - Email : yramchoun@onee.ma ; abuouazizi@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N°9333/PA

Sté « SAMAWAT ENERGY »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.09.2020 de la Sté « SAMAWAT ENERGY » SARL, au capital de 45.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 59. Lotissement Ennamae Q.ind. Bensouda, il a été décidé:
* Radiation et Liquidation.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 28.10.2021, sous le n° de dépôt 4762/2021, et le RC n° 52 467.
LIQUIDATEUR
N° 9335/PA

AKRAM GAME SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 - Casablanca - I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 03/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « AKRAM GAME » -Siège : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 Casablanca. - Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite: - Mme SANA DALYA : 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mme SANA DALYA pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 797092 en date du 21/10/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 519613. Pour extrait et mention gérance
N° 9336/PA

LINKS ARENA SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams
Siège social : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 - Casablanca - I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 27/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « LINKS ARENA » -Siège : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 Casablanca. - Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite: - Mr EL HILALI RACHID : 1000

PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mr EL HILALI RACHID pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 797093 en date du 21/10/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 519615. Pour extrait et mention gérance
N° 9337/PA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
Aux termes d'un acte SSP. En date du 24/08/2021, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes : Dénomination : SED TRANSPORT INTERNATIONAL
Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL)
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, attribuées comme suit : M. SEDIAME Abdelmajid 500 parts sociales M. RIHANI Abdelmajid 500 parts sociales.
Siège sociale : Lotissement Al Alaa Appt 42 Imm C 4eme Etage Casablanca. OBJET : Entrepreneur de transport de marchandises et marchand effectuant Import-Export.
Durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr SEDIAME Abdelmajid et Mr RIHANI Abdelmajid pour une durée illimitée.
- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce Casablanca en date 04/10/2021 S/N797207 immatriculée au RC de Casablanca S/N° 519849.
N° 9338/PA

INERT TRANSPORT
Constitution
I- Au terme d'un acte S.S.P en date 03/09/2021 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
-Dénomination INER TRANSPORT SARL AU
-Objet Social : Transport de Marchandises pour le compte d'autrui national et international
- Siège social : ANASSI GRAND EXTENSION GH 105 IMM 14 ETG 1 APPT N 150 CASABLANCA
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
- Mm. MOUHAIMI NAIMA ... 1000 parts
En totalité... (1000 parts)
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : Mm. MOUHAIMI NAIMA, gérante associée unique pour une durée illimitée, elle aura la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2021 sous le numéro 798111.
III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2021 sous le numéro 520597.
N° 9339/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société: ITALIA CARGO SAL /AU L'an 2021, le 29 OCTOBRE 2021
Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 7 OCTOBRE 2021, il est établi les statuts d'une SARL/AU les caractéristiques suivantes : Dénomination: ITALIA CARGO SARL /AU.
Objet social: MARCHAND DE BAS ET BONNETRIE - MARCHAND ET REPARATEUR DE MOTOCYCLE -MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT
Siège social: GARAGE SITUÉ AU RC BLOC O ENNAJ 2 N4 EL JADIDA
Durée : 99ans
Capital social : 100.000, 00 DHS
Gérance : EL HIBARI JAWAD
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jadida sous n°27067 date 27 OCTOBRE 2021.
N° 9340/PA

Constitution de la société EDITIONS BADAL SARL
Aux termes d'un acte SSP ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques principales sont : Dénomination sociale : Société EDITIONS BADAL société à responsabilité limitée.
Objet social :
- EDITION LIVRES REVUES ET PERIODIQUES
- TRADUCTION
- EDITION DE JOURNAUX
- Organisation ou participation à toutes sorte d'action ou événement culturel.
Durée : 99 ans
Siège social : 150 Imm d'or noir ;Avenue My ismail V.N.
Capital : 10 000.00 DH ;il est divisé en 100 parts sociales de 100.00DH chacune apporté par :
Mr Mohammed EL KHADIRI 9000.00 DH
Mme Amina EL KHADIRI 1000.00 DH
Gérance : la société est gérée par Mme Amina EL KHADIRI
Années sociales : Du 1er janvier au 31 Décembre.
Immatriculation : la société est immatriculée au Registre de commerce sous N°12187 au tribunal de 1ère instance de SAFI le 25-10-2021.
N° 9341/PA

AL AMJAD REALISATION CONSTITUTION
I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 28 juillet 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : «AL AMJAD REALISATION » SARL AU.
Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée à associe unique.
Objet : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
Siège : RUE 202 N°24 VGE BOUGHALEM OUIDJA.
Durée de la société : 99 ans.

Capital social : Cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.
Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.
Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par :
- M. CHERGUI BENYOUSSEF
II. Le Dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce d'Oujda et la société a été immatriculée au Registre du Commerce d'Oujda sous le numéro 38261 en date du 15/10/2021.
N° 9342/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Travaux d'entretien et de gestion des installations d'assainissement liquide au centre de Tarfaya.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 46DR8/C/2021a Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à

Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et de gestion des installations d'assainissement liquide au centre de Tarfaya. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6.000,00DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 /62. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le 24 novembre 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Es pace Entreprise - rubrique Achats).
N° 9343/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASA ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2021

Le 26/11/2021 à 10 h (dix heures), il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'exécution des travaux d'aménagement des bâtiments au Centre des Sports et de Loisirs Al Misbahiat sis à la préfecture de Mohammedia, au Centre d'accueil bourgogne et au Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des Arrondissements de Casa-Anfa.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80.000,00 dhs (Quatre vingt mille dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.485.234,40 dhs (Trois million quatre cent quatre vingt cinq mille deux cent trente quatre dhs et 40 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité, soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont:
1/ Pour les concurrents installés au Maroc, ils doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

2/ Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent produire le dossier technique tel que prévu à l'article 06 du règlement de la consultation.
N°9334/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE CHEFCHAOUEN
CERCLE DE BAB TAZA
CAIDAT DE FIFI
COMMUNE DE BENI
FAGHLOUM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°:01 /2021
*SEANCE PUBLIQUE *
LE : lundi : 29 /11/2021
A ONZE HEURES (11.00)
IL SERA PROCÉDE AU
SIEGE DE LA COMMUNE
DE BENI FAGHLOUM A
L'OUVERTURE DES PLIS
RELATIFS A L'APPEL
D'OFFRES SUR OFFRES
DE PRIX RELATIF AUX :
* LOCATION DU SOUK
HEBDOMADAIRE HAD
BENI FAGHLOUM DU-
RANT LA PERIODE
D'UNE ANNEE .COM-
MENCERA APARTIR DE
LA DATE DE NOTIFI-
CATION DE L'APROBATION
ET DE L'ORDRE DE COM-
MENCEMENT.
LE DOSSIER RELATIF A
L'APPEL D'OFFRE PEUT
ETRE RETIRE AUPRES
DU BUREAU DE
MARCHÉ DE LA COM-
MUNE . IL PEUT EGALE-
MENT ETRE
TELECHARGER A PARTIR
DU PORTAIL DES
MARCHES DE L'ETAT A
L'ADRESSE ELECTRO-
NIQUE : www.marchespubliques.gov.ma.
LE CAUTIONNEMENT
PROVISOIRE EST FIXE A :
DIX MILLE Dirhams (10.000,00 Dhs) .
L'ESTIMATION DE COUT
DE LOCATION ETABLI
PAR LE MAITRE D'OU-
VRAGE EST FIXEE A LA
SOMME DE : CIN-
QUANTE MILLE DIR-
RHAMS (50.000,00 Dhs).
LE CONTENU , LA PRE-
SENTATION AINSI QUE LE
DEPOT DES DOSSIERS
DES CONCURRENTS
DOIVENT ETRE
CONFORMES AUX DIS-
POSITIONS DES ARTI-
CLES 27 ,29 ET 31 DU
DECRET N° : 2-12-349 DU
8 JOURMADA I 1434 (20
mars 2013) RELATIF AUX
MARCHES PUBLICS.
LES CONCURRENT PEU-
VENT :
- SOIT DEPOSER CONTRE
RECEPSE LEURS PLIS
AU BUREAU DE
MARCHÉ DE LA COM-
MUNE
- SOIT LES ENVOYER
PAR COURRIER RECOM-
MANDE AVEC ACCUSE
DE RECEPTION AU BU-
REAU PRECITE.
- SOIT LES REMETTRE
AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL
D'OFFRE AU DEBUT DE
LA SEANCE ET AVANT
L'OUVERTURE DES PLIS
-SOIT LES ENVOYER PAR
COURRIER ELECTRO-
NIQUE.
LES PIECES JUSTIFI-
CATIVES A FOURNIR SONT
CELLES DESIGNÉES PAR
L'ARTICLE 4 DU C.P.S.
N° 9344/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE CHEFCHAOUEN
CERCLE DE BAB TAZA
CAIDAT DE FIFI
COMMUNE DE BENI
FAGHLOUM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°:02 /2021
*SEANCE PUBLIQUE *
LE : LUNDI : 29/11/2021

A ONZE HEURES (11.00)
IL SERA PROCÉDE AU
SIEGE DE LA COMMUNE
TERRITORIALE DE BENI
FAGHLOUM A L'OUVER-
TURE DES PLIS RELA-
TIFS A L'APPEL D'OFFRES
SUR OFFRES DE PRIX RE-
LATIF AUX :
* LOCATION DE DEUX
LOGEMENTS ADMINIS-
TRATIFS EN FAVEUR DES
FONCTIONNAIRES.
LE DOSSIER RELATIF A
L'APPEL D'OFFRE PEUT
ETRE RETIRE AUPRES
DU BUREAU DE
MARCHÉ DE LA COM-
MUNE . IL PEUT EGALE-
MENT ETRE
TELECHARGER A PARTIR
DU PORTAIL DES
MARCHES DE L'ETAT A
L'ADRESSE ELECTRO-
NIQUE : www.marchespubliques.gov.ma
LE CAUTIONNEMENT
PROVISOIRE EST FIXE A :
Neuf cent Dirhams (900,00
Dhs) .
L'ESTIMATION DE COUT
DE LOCATION EST FIXEE
A LA SOMME DE : QUAT-
RE CENT CINQUANTE
DIRHAMS (450,00 Dhs)
Par Moi.
LE CONTENU , LA PRE-
SENTATION AINSI QUE LE
DEPOT DES DOSSIERS
DES CONCURRENTS
DOIVENT ETRE
CONFORMES AUX DIS-
POSITIONS DES ARTI-
CLES 27 ,29 ET 31 DU
DECRET N° : 2-12-349 DU
8 JOURMADA I 1434 (20
mars 2013) RELATIF AUX
MARCHES PUBLICS.
* LES CONCURRENT
PEUVENT :
- SOIT DEPOSER
CONTRE RECEPSE
LEURS PLIS AU BUREAU
DE MARCHÉ DE LA
COMMUNE
- SOIT LES ENVOYER
PAR COURRIER RECOM-
MANDE AVEC ACCUSE
DE RECEPTION AU BU-
REAU PRECITE.
- SOIT LES REMETTRE
AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'APPEL
D'OFFRE AU DEBUT DE
LA SEANCE ET AVANT
L'OUVERTURE DES PLIS
- SOIT LES ENVOYER PAR
COURRIER ELECTRO-
NIQUE.
LES PIECES JUSTIFI-
CATIVES A FOURNIR SONT
CELLES DESIGNÉES
DANS L'ARTICLE 10 DU
C.P.S.
N° 9345/PA
OFFICE NATIONAL DE
L'électricité et de L'EAU
POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DRÁA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
75DRD/CE/ASD/1/2021
Séance Public
La Direction Régionale
Dráa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Meknès,
lance le présent appel d'of-
fres qui concerne :
Entretien des réseaux de
distribution aux centre Er-
rachidia, Rissani et Goul-
mima (Province
d'Errachidia)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 841
920,00 DH TTC
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
8500,00 DH ou son équiva-
lent en devise librement

convertible.
Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: <https://www.marchespubliques.gov.ma/>.
Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale de
Dráa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20, Rue
Antsirabe BP 54 V.N Mek-
nès avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis.
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale de Dráa Tafilalet de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
20, Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès avant la date et
heure de la séance d'ou-
verture des plis.
- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique pli-
saura lieu le Mercredi
24 Novembre 2021 à 10H00 à
la Direction Régionale de
Dráa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20, Rue
Antsirabe BP 54 V.N Mek-
nès. L'ouverture des envelo-
ppes se fait en un seul
temps.
Les demandes d'éclaircis-
sement, renseignement ou ré-
clamation concernant le
présent appel d'offres ou les
documents y afférents, peu-
vent être formulées sur le
portail des marchés publics.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE - Branche
Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise - rubrique
Achats).
N° 9346/PC
ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION Draá-Tafilalet
Renforcement de l'AEP du
centre de Taouz
(Province d'Errachidia) -
lot 2 : Génie Civil
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 80
DRD/CE/ASD/1/2021 à
Lot unique
Séance publique
La Direction Dráa Tafi-
lalet de l'ONEE-Branche Eau,
sise à Meknès, lance le pré-
sent appel d'offres qui
concerne : Renforcement de
l'AEP du centre de Taouz
(Province d'Errachidia) -lot
2 : Génie Civil
La réalisation des travaux
objet du présent appel d'of-
fres seront financés par la
Banque de Développement
KfW dans le cadre du
PMC2
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 744 000
,00 DH TTC Cette estima-
tion reste indicative et ne
constitue pas un montant
maximum.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 7
500,00 DH ou son équiva-
lent en devise librement

convertible.
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marchespubliques.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
-Le dossier de consultation
peut- être retiré aux
adresses suivantes :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale DRAA -TA-
FILALET : 20, Rue
Antsirabé - Meknès
Tél. : (05)35520508 Fax
: (05)35524195
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale Dráa
Tafilalet - 20, Rue Antsirabé
Meknès avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale Dráa Tafilalet 20,
Rue Antsirabe - Meknès
avant la date et l'heure de
la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le MERCREDI
01/12/2021 à 10 heures à la
Direction Régionale Dráa
Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau. N° 20, Rue
Antsirabe BP 54 V.N Mek-
nès.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
la Division Achats de la Di-
rection Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE-
Branche Eau - Adresse : 20,
Rue Antsirabé - Meknès -
Tel. : (05)35-52-05-08 - Fax :
(05)35-52-41-95
Email :
yramchoun@onee.ma selamielhassani@onee.ma
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE - Branche
Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise - rubrique
Achats)
N° 9347/PC
ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION Draá-Tafilalet
Renforcement de l'AEP du
centre de Merzouga (pro-
vince d'Errachidia)
- Lot 4 : Ligne électrique
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 81
DRD/CE/ASD/1/2021 à
Lot unique
Séance publique
La Direction Dráa Tafi-
lalet de l'ONEE-Branche Eau,
sise à Meknès, lance le pré-
sent appel d'offres qui
concerne : Renforcement
de l'AEP du centre de Mer-
zouga (province d'Errachi-
dia)
- Lot 4 : Ligne électrique

La réalisation des travaux
objet du présent appel d'of-
fres seront financés par la
Banque de Développement
KfW dans le cadre du
PMC2
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 600 000
,00 DH TTC Cette estima-
tion reste indicative et ne
constitue pas un montant
maximum.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 6
000,00 DH ou son équiva-
lent en devise librement
convertible.
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marchespubliques.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
-Le dossier de consultation
peut- être retiré aux
adresses suivantes :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale DRAA -TA-
FILALET : 20, Rue
Antsirabé - Meknès
Tél. : (05)35520508 Fax :
(05)35524195
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale Dráa
Tafilalet - 20, Rue Antsirabé
Meknès avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale Dráa Tafilalet 20,
Rue Antsirabe - Meknès
avant la date et l'heure de
la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le MERCREDI
01/12/2021 à 10 heures à la
Direction Régionale Dráa -
Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau. N° 20, Rue
Antsirabe BP 54 V.N Mek-
nès.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
la Division Achats de la Di-
rection Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE-
Branche Eau - Adresse : 20,
Rue Antsirabé - Meknès -
Tel. : (05)35-52-05-08 - Fax :
(05)35-52-41-95
Email :
yramchoun@onee.ma selamielhassani@onee.ma
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE - Branche
Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise - rubrique
Achats)
N° 9348/PC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE

DE TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 74/DR2/2021
La Direction Régionale de
Tensift de l'ONEE-Branche
Eau, sise à Marrakech, lance
le présent appel d'offres qui
concerne : Entretien et répa-
ration du Spectromètre
d'Absorption Atomique
SAA du laboratoire régional
de la Direction régionale de
Tensift
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 80
000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 3
000,00 DH ou son équiva-
lent en devise librement
convertible.
Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: <https://www.marchespubliques.gov.ma/>.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE- Branche eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise - rubrique
Achats)
Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Gueliz-Marrakech,
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis.
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz BP
: 631 -Marrakech, avant la
date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.
- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le JEUDI 02
DECEMBRE 2021 à 9
heures 30 minutes à la Di-
rection Régionale du Tensift
de l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz-
Marrakech.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, prière de contacter
l'entité d'achat "Division
Achats - DR2/C" de la «Di-
rection Régionale Du Ten-
sift" à l'adresse : "Boulevard
Mohamed V, Angle Rue
Badr, Gueliz - Marrakech" -
Fax : (+212) 05 24 43 91 09.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma> (Espace
entreprise - rubrique
Achats)
N° 9349/PC

FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM SARL
261 BD ABDELMOUMEN
IER ETAGE N° 3,
CASABLANCA
Tél : 0522-86-14-60
Fax : 0522-86-14-62
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/09/2021 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination de « STE OUMZAH SARL ».
Objet : La société a pour objet : - Restauration, tourisme, transport, location des voitures.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'activité sus mentionnée ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

Siège social : ROUTE D'AZEMMOUR, TAMARIS 3, BEN ABID, DAR BOUAZZA Casablanca

Durée : 99 ans à compter de sa constitution définitive.

Capital social : est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune versé dans un compte bancaire.

Les parts sociales créées sont numérotées de 1 à 1000 et souscrites en totalité par les associés, détaillées comme suit :

1- Mme FATIHA ZAHIR, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° BE631183 : 500 parts

2- Mr EL HACHMI OUMZIL, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N°B408110 : 500 parts

Gérance : La société est gérée et administrée pendant une durée indéterminée par Mr EL HACHMI OUMZIL et Mme FATIHA ZAHIR, possédant la signature conjointe à l'égard des tiers.

Année sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

Bénéfice : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour former la réserve légale.

La déclaration d'immatriculation au registre du commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 26/10/2021 sous le N° 520181.

N° 9291/PA

ETUDE DE MAITRE AMAL MSANDA
NOTAIRE
A CASABLANCA
80 RUE OMAR RIFFI IER
ETAGE
« OROBRIQUE » SARL
CAPITAL : 65.000.000,00
DHS
SIEGE SOCIAL :
CASABLANCA, Résidence
Ghita, N° B12
Rue Ali Abderrazak
(Ex Rue Mirabeau).

A- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA en date du 13 Octobre 2021, il a été établi le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « OROBRIQUE » qui a décidé ce qui suit :
- Réduction du capital social de SOIXANTE CINQ

MILLIONS DE DIRHAMS (65.000.000,00 DHS) à QUARANTE CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (45.000.000,00 DHS), pour apurer une partie des pertes;
- Agrément d'un nouvel associé ;
- Augmentation du capital social de QUARANTE CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (45.000.000,00 DHS) pour le porter à Soixante Cinq Millions de Dirhams (65.000.000,00 DHS), par un apport en numéraire de la somme de VINGT MILLIONS DE DIRHAMS (20.000.000,00 DHS), avec la libération du ¼ du montant de la souscription.

B/ Aux termes d'un acte également reçu le 13 Octobre 2021 par Maître Amal MSANDA, Notaire à Casablanca, il a été constaté la refonte des statuts de ladite société.

Le dépôt légal a été effectué par le greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 26 Octobre 2021, sous le N° 797656.

N° 9292/PA

« TEK TELECOMS »
SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : BD ABDELKADER SAHRAOUI
LOT AL MANZAH GH7
RUE 10 IMM 42 N°2 RDC
CASABLANCA

I) Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 06/10/2021, M. Amine Boutbaki a cédé la totalité de ses parts sociales soit (1000) parts qu'il détient dans ladite société à M. Tarik Taalibi.

II) Au terme d'un procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca du 06/10/2021, l'associé unique de ladite société a décidé ce qui suit :
A- Ratification de la cession de parts sociales. B- Démission du gérant unique M. Amine Boutbaki et nomination d'un nouveau gérant unique M. Tarik Taalibi. C- Etablissement des nouveaux statuts refondus.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le n°797844 du 27/10/2021.

N° 9293/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 11/2021
Le 25 Novembre 2021 à 11 :
00 heures il sera procédé
dans les bureaux de M. Le
président de la commune
de Khénifra à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
concernant :

Achat de matériel d'entretien d'éclairage public. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: Trente Mille Dirhams (30.000,00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Quatre Cent Quatre Vingt quatre Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams, 00 Cts TTC. (1.484.880,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : 24/11/2021 à 16 : 00 mn.
Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9350/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la formation des cadres
Avis d'appel d'offres ouvert n°19IUH2C/2021
(Séance publique)

Le 24 Novembre 2021 à partir de 09 h 30 min, il sera procédé, à la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis19, rue Tarik Ibnou Ziad, Quartier des Hôpitaux Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

« L'Achat de matériel d'enseignement pour la Faculté de Médecine Dentaire Casablanca » En 2 Lots
Lot 1 : Equipement des laboratoires de recherche au profit des étudiants de la 6^{ème} année.
Lot 2 : Achat de matériel d'enseignements pour l'équipements des salle - amphî et centre de simulation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
-LOT N°1: 15 000.00Dhs
-LOT N°2: 7 500.00dhs
• L'estimation relative à l'A/O N° 19IUH2C/2021 :
-LOT N°1 : 828 000.00Dhs.TTC
-LOT N°2 : 408 000.00 Dhs. TTC

Le détail de l'estimation figure dans l'annexe joint au

dossier de l'appel d'offres. Les prospectus, notices etc. exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée au plus tard le : 23/11/2021 à 16h00.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposés, contre récépissé leurs plis auprès du bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée.
- soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 9351/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 35/2021/DGM

Le 13/12/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 35/2021/DGM, pour fourniture, installation et la mise en service d'un réseau des postes auxiliaires automatiques ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (diverses préfectures)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 Dhs (cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 995 640,00 Dirhams (trois Million Neuf Cent quatre-vingt quinze Mille six cent quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 593 640,00 Dirhams (cinq cent quatre-vingt treize Mille six cent quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret

n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE DE SIDI
BENNOUR

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : CA/04/SB/2021 du
25/11/2021 à 10h00

Le 25/11/2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Benhour, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LAGHNADRA A LA COMMUNE RURALE LAGHNADRA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés auprès des services des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale Sidi Benhour AREF CASABLANCA-SETTAT, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 9000 000,00 Dhs HT (Neuf millions dix-huit mille Dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la direction provinciale de Sidi Benhour au Bureau des marchés.

- Soit les remettre par courrier

recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les remettre par courrier électronique au portail des marchés publiques : https://www.marchespublics.gov.ma

- Une visite des lieux aura lieu le 12/11/2021 à 09H30, le départ sera à partir du siège de la direction provinciale de Sidi Benhour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

N° 9353/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Casablanca - Settat
Délégation de la Santé à
Berrechid

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 05/2021

Le 24/11/2021 à 10 Heures il sera procédé dans les bureaux de la Délégation du Ministère de la Santé à Berrechid sis à bd Moulay Ismail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les prestations de :

la collecte et Le traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques produits par les établissements de soins de sante primaire relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à Berrechid. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

L'estimation minimale des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 52 800,00 TTC (Cinquante Deux Mille Huit Cents Dirhams zéro cts)

L'estimation maximale des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 98 868,00 TTC (Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Soixante Huit Dirhams zéro cts).

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Délégation de la Santé à Berrechid

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9354/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
المديرية الجهوية للفلاحة والصيد البحري والري
المديرية الإقليمية للفلاحة ببنسليمان

N°:/DPA/49/SMOPFA.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°: 03 /2021 du 24/11/2021
A 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)**

Le **Mercredi 24/11/2021 à 10H (dix heures)**, il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Construction au niveau de la province de Benslimane, d'un centre aux normes internationales, pour la production de semences bovines, (lait et viandes rouges) aux profits de l'Association Nationale des Producteurs de viandes rouges (ANPVR). Travaux de génie civil "2ème Tranche" portant sur le bloc 1 : laboratoire, centre sanitaire et le bloc 5 : local de consultation vétérinaire avec pharmacie.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service de Support à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **trente mille dirhams et zéro centime (30.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **un million neuf cent quatre vingt six mille six cent cinquante six dirhams et quarante centimes (1.986.656,40 dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le **Lundi : 15/11/2021 à Neuf (09) heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	5	A4

N°9355/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA - SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N° : 221/INV/2021 (lot unique)**

Le **23/11/2021 à 10 H**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage (TTC)	Caution provisoire (TTC)
Travaux De mise à niveau des terrains de sport du lycée collégial AL MANAR à la commune territoriale EL JADIDA, province d'EL JADIDA	249 480,00 DEUX CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT Dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9356/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA - SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N°: 231/INV/2021 (lot unique)**

Le **23/11/2021 à 11 H**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage (TTC)	Caution provisoire (TTC)
Travaux De mise à niveau de Cinq (05) salles de classe préscolaires relevant de la Province d'El Jadida : 1- Une Salle de Classe préscolaire à l'Unité scolaire LAFRACHA au Secteur Scolaire OUELED ZAID à la Commune Territoriale SIDI ALI BEN YOUSSEF. 2- Une Salle de Classe préscolaire Unité scolaire LAAYTA au Secteur Scolaire LAAZIZATE à la Commune Territoriale OUELD GHANEM. 3- Une Salle de Classe préscolaire au Secteur Scolaire LAKHRACHFA à la Commune Territoriale OUELED AISSA. 4- Une Salle de Classe préscolaire à l'Unité scolaire EDDABBOUZA au Secteur Scolaire ESSALAM à la Commune Territoriale SIDI ALI BEN HAMDOUCH. 5- Une Salle de Classe préscolaire à l'Unité scolaire OUELED HAMDOUAE au Secteur Scolaire BOUKHININE à la Commune Territoriale ZAOUATE LAKHOUSSEM	152 256,00 Cent Cinquante Deux Mille Deux Cent Cinquante Six Dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du Portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9357/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA - SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
N° : 081/CA/INV/2021, 091/CA/INV/2021 et 101/CA/INV/2021**

Le **24/11/2021 à partir de 10h**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida M.E.N.P.S relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs aux Consultations Architecturales ayant pour objet :

Contrat n°	Objet	Le budget prévisionnel maximum, hors taxes
081/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de Construction du LYCEE QUALIFIANT AL MOUATAMID IBN ABBAD, Commune territoriale SIDI ABED, Province d'El Jadida	5 800 000,00 Dirhams HT (Cinq Millions Huit Cent Mille Dirhams Hors Taxes)
091/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de Construction de L'ECOLE COMMUNAUTAIRE SIDI MHAMED AKHDIM Commune territoriale SIDI MHAMED AKHDIM, Province d'El Jadida	5 000 000,00 Dirhams HT (Cinq Millions Dirhams Hors Taxes)
101/CA/INV/2021	Les Etudes Architecturales et le Suivi des Travaux de Construction de Soixante (60) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivantes : (04) à la Commune territoriale Chaibate, (03) à la Commune territoriale Haouzia, (12) à la Commune territoriale Mettough, (04) à la Commune territoriale Mogress, (02) à la Commune territoriale Ould Aissa, (01) à la Commune territoriale Ould Hamdane, (07) à la Commune territoriale Ould Rahmoune, (07) à la Commune territoriale Ouled Frej, (05) à la Commune territoriale Ouled Ghannem, (01) à la Commune territoriale Ouled Hcne, (05) à la Commune territoriale Sidi Abed, (07) à la Commune territoriale Sidi M'Hamed Akhdim, (02) à la Commune territoriale zaouiat Salis, Province d'El Jadida	8 500 000,00 Dirhams HT (Huit Millions Cinq Cent Mille Dirhams Hors Taxes)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du Service Constructions, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Constructions, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'El Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
- Une réunion sera prévue le **05/11/2021 à partir de 10h** à la Direction Provinciale d'El Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N°9358/PA

Sport

Achraf Hakimi, meilleur latéral droit au monde

L'international marocain Achraf Hakimi, défenseur du Paris Saint-Germain, est le meilleur arrière droit du monde, selon un sondage du site sportif "Goal.com", réalisé en partenariat avec le jeu vidéo "FIFA 22".

Le Lion de l'Atlas a totalisé 6631 votes, soit 56% des voix, pour devancer son grand rival, Alexander Arnold, l'international anglais qui évolue à Liverpool qui a, pour sa part, rassemblé 4152 votes, soit 35% des voix.

Le défenseur portugais de Manchester City, Joao Cancelo, a occupé la troisième position au sondage avec 4% du total des voix (449), suivi par l'Espagnol Dani Carvajal (Real Madrid) avec 422 voix et Kyle Walker (Manchester City), qui a obtenu 2% des voix (229).

Chaque année, "Goal.com" lance, en partenariat avec FIFA 22, un sondage pour choisir l'équipe type de la saison afin de

donner l'opportunité à ses internautes de voter pour les meilleurs joueurs du monde, à commencer par le poste de gardien de but, remporté par le portier de la sélection allemande et du Bayern Munich, Manuel Neuer.

L'international marocain a fait l'objet d'éloges de nombreux médias pour ses impressionnantes performances sur les terrains européens, notamment avec le Real Madrid, le Borussia Dortmund et l'Inter Milan, avec qui il a été sacré champion d'Italie la saison dernière, avant de rejoindre le PSG, où il poursuit sa fulgurante ascension.

Pour sa part, le journal français "L'Équipe" a confirmé que le Marocain "est sans aucun doute, à ce jour, le meilleur transfert" conclu par le club de la capitale lors du mercato estival, malgré le recrutement des deux stars Lionel Messi et Sergio Ramos en provenance de La Liga.



Le Programme "Seconde Chance", une nouvelle opportunité pour les jeunes footballeurs

Le programme "Seconde Chance", liant la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et la Fondation Sports Education Solutions (SES), offre l'occasion aux jeunes footballeurs issus des différents centres de formation de poursuivre leur carrière footballistique et académique, a affirmé le coordonnateur général de la FRMF, Mouad Hajji.

Ce partenariat, signé en mai 2021 entre la FRMF et SES, est en phase avec les orientations de S.M le Roi Mohammed VI et a permis à plus d'une quarantaine de bénéficiaires de pouvoir terminer un cursus universitaire dans les plus grandes universités américaines, a-t-il dit, lors de l'organisation, samedi au complexe Mohammed VI de football à Salé, d'une journée de détection et de prospection au profit d'une cinquantaine de jeunes candidats qui vont participer à la 2^e édition du programme "Seconde Chance".

Cette initiative, a-t-il dit, sera bénéfique à la FRMF grâce notamment aux acquis qui seront accumulés par les bénéficiaires de ce programme, notant que ce partenariat ne s'apparente pas uniquement au programme "Seconde Chance", mais englobe d'autres volets, dont le plus important est celui du développement du football féminin.

La Fondation SES a pour ambition de créer une douzaine de collèges lycées sport-études afin d'élargir la base de la pratique footballistique féminine au Maroc, a-t-il poursuivi, notant que la FRMF est "très satisfaite de ce partenariat qui va jusqu'à présent dans le bon sens".

Et de souligner que la Fédération internationale de football (FIFA) ambitionne de dupliquer

ce modèle à travers le monde.

Pour Rachid Taoussi, membre de la direction technique nationale (DTN), la FRMF accorde une grande importance aux programmes sport-études, tant chez les garçons que chez les filles.

A cet égard, a-t-il précisé, plusieurs centres ont ouvert leurs portes à travers le Royaume, alors que d'autres établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports vont adopter ce système.

"La plupart des champions américains sont issus des universités", a-t-il fait remarquer, estimant qu'une bonne formation académique permettra aux joueurs de continuer leur carrière dans le domaine de la formation et de l'encadrement.

Pour sa part, Bahia Ali El Himma, cofondatrice de Sports Education Solution (SES), a indiqué que cette instance est une entreprise marocaine citoyenne qui dédie ses activités au développement de projets liés au sport-études au niveau national et qui collabore déjà avec le ministère de l'Éducation nationale et la FRMF à travers un autre projet visant le développement du football féminin par le biais des écoles. Elle a expliqué que "Seconde chance" est un programme qui ambitionne de permettre aux jeunes joueurs issus des centres de formation et qui n'ont pas signé de contrats professionnels, de poursuivre leurs études supérieures aux États-Unis, ajoutant que ce cursus est financé par des bourses d'étude et sera couronné par l'obtention d'un diplôme reconnu à l'échelle internationale.

Les activités et la vision de la Fondation SES concernent le développement de projets structu-

rants visant l'insertion socio-professionnelle des jeunes par le sport et à donner une seconde chance aux jeunes issus des centres de formation, et ce conformément à la vision exprimée par S.M le Roi Mohammed VI en 2008 à l'occasion des Assises nationales du sport.

Même son de cloche du côté de Youness Chagar, cofondateur de SES, qui a souligné que l'implication de la FRMF a permis à ce partenariat de porter ses fruits, relevant que ce projet est un gage de la qualité de la formation marocaine, sur les plans sportif et académique.

Il témoigne, également, a-t-il enchaîné, de la qualité du travail de fond dans la formation des jeunes joueurs en clubs et dans les centres régionaux, faisant savoir que ce programme veut faire face aux conséquences du caractère trop sélectif du football de haut niveau.

"Selon les statistiques, seulement 17% des jeunes en centres de formation décrocheront un contrat professionnel, d'où notre volonté de pérenniser ce projet", a-t-il relevé, poursuivant qu'il s'agit "d'un partenariat gagnant-gagnant, tant pour la FRMF, les universités américaines, que pour les jeunes athlètes qui auront ainsi de nouvelles opportunités pour réussir leur carrière".

Selon la FRMF, ce programme s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé signé entre la FRMF et Sports Education Solutions, leader national dans ce domaine.

Ce programme, unique et premier du genre en Afrique, consiste à offrir l'opportunité à des jeunes athlètes de poursuivre leurs études supérieures et de continuer à pratiquer le football dans

les meilleures universités américaines.

Ces athlètes bénéficient d'une bourse octroyée par ces universités afin de les aider à financer ce double parcours. A leur retour au Maroc, après la fin du cursus, les participants passeront un stage en immersion organisé par la FRMF pour intégrer et contribuer, dans le cadre de l'écosystème du football national, au développement de la pratique de ce sport.

Ce programme entre dans le cadre du Plan national de développement du football masculin et féminin et la vision de la FRMF de faire de la pratique footballistique un levier d'intégration sociale et de réussite professionnelle pour les jeunes. D'ailleurs, plusieurs dizaines de jeunes talents ont déjà bénéficié de ce programme et ont effectué leur parcours dans les universités américaines.

Il s'agit du deuxième acte du partenariat public-privé entre la FRMF et SES après le programme "sport-études" relatif au football féminin qui avait fait l'objet d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation Rabat-Salé-Kénitra.

Il est à rappeler que des entraîneurs des universités américaines participant au programme avaient effectué une visite au Maroc pour s'enquérir du niveau de développement du football national, et mettre en place les critères adéquats pour la sélection des candidats tels que les compétences académiques et les talents footballistiques, tout en discutant avec les initiateurs du programme au Maroc des différents leviers permettant de le pérenniser et le renforcer.

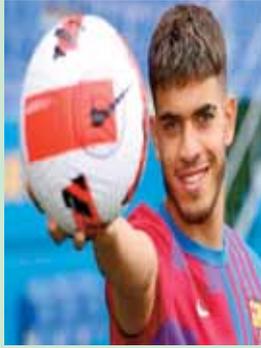
Abdessamad Ezzalzouli fait ses débuts officiels avec le Barça

Le jeune joueur marocain Abdessamad Ezzalzouli a fait ses débuts officiels avec la première équipe du FC Barcelone, samedi soir lors du match qui a opposé le club catalan à Alaves.

Ezzalzouli, 19 ans, a fait son entrée en jeu à la 80^{ème} minute en remplacement d'Oscar Mingueza, lors de cette rencontre qui s'est soldée par un nul (1-1). Le jeune Marocain a été convoqué pour la première fois avec la première équipe du Barça par l'entraîneur intérimaire Sergi Barjuan. Ezzalzouli a signé un contrat de trois ans avec le FC Barcelone en septembre dernier en provenance d'Hercules.

Le joueur marocain a une clause libératoire de 200 millions d'euros.

Né le 17 décembre 2001 à Béni Mellal (Maroc), Ezzalzouli, formé à Elche et Hercules, est un ailier technique qui peut jouer sur les deux côtés.



El Kouraji s'empare du maillot jaune au Tour du Burkina

Le cycliste marocain El Kouraji Mouhcine s'est emparé du maillot jaune de la 33^{ème} édition du Tour cycliste international du Burkina Faso (Faso-2021), à l'issue de la 2^{ème} étape (183,2 km, Bobo Dioulasso-Dédougou) remportée samedi par le Burkinabé Souleymane Koné. Franchissant la ligne d'arrivée en deuxième position, le Marocain a repris le maillot le plus convoité de la compétition au Belge Wouters Rutger, vainqueur de la première étape disputée vendredi.

La troisième étape devait relier dimanche Dédougou et Koudougou sur une distance de 141,8 km. Le 33^{ème} Tour du Faso se déroule en dix étapes, du 29 octobre au 7 novembre et réunit 15 équipes venant de 13 pays dont le Maroc.

L'équipe nationale est composée de Mouhcine Kouraji, Nasr Eddine Maatouki, Houcine Al Sbahi, Adil El Arbaoui, Oussama Khafi et Sulaiman Manwal, L'Angolais Antonio Manuel Dario avait remporté le 32^{ème} Tour du Faso, dont la première édition a eu lieu en 1987.

Le Raja se repositionne et le SCCM renoue avec la victoire

Une manche à l'avantage des clubs visiteurs

Le Raja de Casablanca (RCA) a dominé le Difaâ d'El Jadida (DHJ) par 2 buts à 0, samedi au stade El Abdi d'El Jadida, pour le compte de la 8^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi". Après avoir terminé la première moitié du match sur un score nul (0-0), les Verts l'ont au final emporté par 2 buts à 0.

Le Raja a ouvert la marque à la 53^{ème} minute grâce à une réalisation de Zakaria Habti, avant d'enfoncer le clou sur un but de Marouane Haddoudi à la 83^{ème} minute.

Victoire également en déplacement de la Jeunesse sportive Salmi (JSS) qui a surclassé le Mouloudia d'Oujda (MCO) par 4 buts à 2, samedi au stade d'honneur d'Oujda.

Menant à la fin de la première mi-temps (0-2), la JS Salmi a su gérer son avance jusqu'à la fin du match, et a terminé la rencontre sur le score de 2-4. L'ouverture du score pour l'équipe de Had Soualem est survenue grâce à un penalty de Mouhcine Erbibbi (39^e), qui a inscrit le deuxième but à la 45^e+7 minute de la même manière, suivi d'une réalisation de Mustapha Sahd à la 60^e minute. Grâce à un doublé d'Abdellah Khafifi (69^e et 86^e), le MCO a réduit l'écart, avant que la Jeunesse sportive Salmi n'enfonce le clou à la 90^e+1

minute sur un but de Redouane Karoui.

Le troisième match disputé samedi a vu également la victoire d'un club visiteur, l'OCK s'entend, qui a eu raison, au stade municipal de Kénitra, du FUS par 2 à 1.

Le FUS a ouvert la marque à la 16^{ème} minute avec un but de Reda Hajhouj, avant que l'Olympique de Khouribga n'égalise à la 52^{ème} minute par Zouheir El Hachimi. Dans les dernières minutes du match (82^e), Kabelo Seakanyeng a donné l'avantage à l'OCK permettant ainsi aux visiteurs de remporter les 3 points. Vendredi, l'Olympique de Safi (OCS) a arraché le nul (0-0) sur la pelouse du Youssoufia de Berrechid (CAYB).

Quant au second match disputé vendredi au stade Bachir de Mohammédia, il a tourné à l'avantage du SCCM qui a renoué avec la victoire au détriment du Hassania d'Agadir (2-0).

L'ouverture du score pour le SCCM est survenue suite à une action de Kamal El Kerna à la 14^{ème} minute, avant de doubler le score par Ismail Moutaraji à la 45^e+2.

A signaler que les trois derniers matches comptant pour cette journée devaient opposer dimanche la RSB à l'IRT, le WAC au MAS et le RCOZ à l'ASFAR.



Onzième édition du championnat du monde de kitesurf

Une consécration du rayonnement international de la ville de Dakhla

La tenue à Dakhla de la 11^{ème} édition du championnat du monde de kitesurf Prince Moulay El Hassan se veut une consécration du rayonnement international de la ville sur les plans sportif et touristique, a assuré la présidente de l'Association Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle, Mme Laila Ouachi.

L'organisation à Dakhla de cette prestigieuse compétition après deux ans d'absence en raison de l'épidémie de coronavirus contribue énormément à la promotion de l'image de la ville en tant que destination de choix pour les amoureux des sports nautiques, a-t-elle mis en avant dans un entretien accordé à la MAP.

L'édition 2021, qui se tient en total res-

pect des conditions sanitaires liées au Covid-19, permettra aux participants de découvrir les potentialités naturelles et touristiques de la région et de la ville, devenue ces dernières années un eldorado des férus des sports de glisse à travers le monde.

En dépit des circonstances actuelles liées au coronavirus, l'association a réussi, en coordination et en collaboration avec ses partenaires et les acteurs internationaux et locaux à gagner le pari d'organiser cette édition avec la présence des meilleurs champions mondiaux, s'est-elle félicitée, relevant que la participation des meilleurs riders du monde à l'étape de Dakhla témoigne de la place qu'occupe la ville en tant que destination mondiale privilégiée des sports nau-

tiques.

La clémence du climat, la force des vents et la qualité des infrastructures de la ville, sont autant de facteurs qui confortent la place leader de la ville sur l'échiquier mondial des sports de glisse, a-t-elle ajouté.

Mme Ouachi a indiqué dans ce sens que l'édition 2021 du championnat du monde de kitesurf à Dakhla connaît la participation de 40 sportifs, dont 7 champions marocains, outre une participation féminine remarquable.

Outre le Maroc, ce rendez-vous mondial enregistre la participation de champions représentant l'Australie, le Brésil, l'Italie, l'Espagne, le Canada, la Bulgarie, la France, le Cap-Vert, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suisse et la Suède.

Initiée par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le Global Kitesports Association (GKA), sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette manifestation sportive connaît la participation des meilleurs riders du monde, issus de 20 pays.

Organisé sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile (FRMV) et le World Sailing Federation (WSF), ce championnat mondial est l'étape décisive permettant aux têtes d'affiche des plus importantes compétitions de kitesurf de s'illustrer pour remporter le titre de "the rider of the year", pour la discipline du strapless wave dans le spot de Fom Labour.

“Riders Republic”, une création au cœur des montagnes

Quel meilleur cadre que le massif des Alpes pour développer un jeu vidéo de sports extrêmes? L'éditeur français Ubisoft a misé sur son studio d'Anney pour développer "Riders Republic", son dernier titre phare de l'année.

Être un géant mondial du divertissement, avec plus de 45 studios et filiales à travers une cinquantaine de pays sur les cinq continents, n'empêche pas de s'appuyer sur ses talents locaux. Surtout quand le thème du jeu -- les sports extrêmes et en extérieur -- coïncide autant avec la localisation et la passion des équipes comme celui d'Anney.

"Il n'y a rien d'anodin", confirme auprès de l'AFP Boris Maniora, producteur associé du jeu, disponible depuis jeudi sur PC et consoles après plus de quatre ans de développement.

"On a la chance d'être dans un cadre magnifique, au pied des Alpes, avec le lac... On a beaucoup de pratiquants de ski et de snowboard dans notre équipe avec les stations à côté, mais aussi de parapente, de trail... Cette joie qu'on pouvait ressentir en

pratiquant ces sports, on avait envie de la partager dans un jeu vidéo", ajoute-t-il.

Réalisé en collaboration avec les studios de Montpellier, Belgrade (Serbie), Pune (Inde), Berlin (Allemagne), Kiev et Odessa (Ukraine), "Riders Republic" est le deuxième jeu d'Ubisoft estampillé "made in Anney" depuis la création du studio en 1996.

Alors que son aîné "Steep", également titre de sports extrêmes sorti en 2016, avait les Alpes comme théâtre principal, "Riders Republic" propose un monde ouvert et multijoueurs avec les parc nationaux "iconiques" de l'Ouest des Etats-Unis comme Yosemite Valley, Mammoth Mountain ou Bryce Canyon.

"On vise un public qui est à la fois en Europe, en Asie, mais aussi en Amérique du Nord, explique Grégory Garcia, directeur du studio Ubisoft d'Anney. C'est une fierté pour nous d'avoir la capacité d'offrir des expériences de divertissement avec une +French Touch+ évidente et assumée mais à destination d'un public mondialisé".

Les croquis des différents personnages accrochés aux murs du studio et les nombreux équipements dernier cri donnent un aperçu de la multitude de métiers différents et nécessaires à la création de ce jeu classé parmi les "AAA", dont les budgets en dizaines de millions de dollars sont comparables aux films hollywoodiens.

Des graphistes aux ingénieurs, en passant par l'équipe sonore, plus d'une centaine de personnes ont été mobilisées pour ce jeu sur les 300 salariés du studio. "Amener du détail et de la qualité devient de plus en plus pointu et nécessite une expertise", souligne Sébastien Arnoult, producteur de "Riders Republic".

"On a donc des artistes 3D qui ne font par exemple que des personnages pendant toute la production du jeu et d'autres que de la végétation, comme un feuillage ou un arbre, qui se décline dans ses différentes saisons. C'est l'association de ces éléments qui donne vie au jeu", poursuit-il.

Grande passionnée de parapente, sport qu'elle pratiquait avant son arrivée au studio d'Anney, Pauline Ma-



chabert incarne ce soin extrême du détail.

Sur son bureau, où trône un écran vertical truffé de lignes de codes, un parapente miniature est posé devant son clavier. Un objet indispensable pour pouvoir mimer les gestes auprès de ses collègues chargés de l'animation et retranscrire au mieux les moindres mouvements... jusqu'aux

suspentes de l'appareil.

"Cela nous permet de coller au réel le plus possible", explique-t-elle à l'AFP. "Toutes les petites choses que l'on remarque quand on fait ce sport" comme la sensation de l'air sur le visage ou le bruit de la voile, "on essaye de les transmettre au joueur pour avoir une expérience à la fois crédible et accessible".

Recettes

Crevettes sautées ail et persil



Ingredients

300g de crevettes grises
1 c-a-s de persil
2 gousses d'ail
1 noisette de beurre
2 c-a-s Huile d'olive
huile d'olive au pamplemousse de mon partenaire Terre exotiques
Sauce Chimichurri recette ici

Instructions

Décortiquer, déveiner les crevettes et réserver. Peler, dégermer et hacher l'ail. Ciseler le persil. Chauffer l'huile d'olive ainsi que le beurre dans une sauteuse, quand le beurre a fondu et l'huile bien chaude, ajouter les crevettes. Laisser cuire 5 min en mélangeant de temps en temps, et ajouter l'ail et le persil. Saler et poivrer. Laisser dorer les crevettes, rectifier l'assaisonnement. Dresser dans un plat et arroser d'un filet d'huile d'olive au pamplemousse

Un gondolier suspendu et privé de son titre pour dopage

La municipalité de Venise a suspendu le gondolier Renato Busetto pour 13 mois et a annulé sa deuxième place dans la Régate historique de la Cité des doges après un test positif au cannabis, rapportent les journaux locaux.

C'est la première fois dans l'histoire de la célèbre régates qu'un participant est trouvé positif à un test antidopage.

La compétition a lieu chaque année en septembre sur le Grand Canal de Venise, où différents types de bateaux s'affrontent, dont les "gondolini" à deux rames - des bateaux plus légers et plus rapides que les "gondoles" traditionnelles - sur lesquels les frères Busetto concouraient.

Renato et Roberto Busetto ont remporté la deuxième place de cet événement sportif le 5 septembre.

Lors des contrôles antidopage habituels à la fin de la compétition, qui ne sont

effectués que sur les équipes occupant la première et la deuxième places, un échantillon a été trouvé positif.

Après un nouvel examen des échantillons de sang et d'urine prélevés le 5 septembre, la commission municipale chargée de décider dans ces situations a ordonné la suspension pour 13 mois de Renato Busetto. Selon Venezia Today, un journal local, la deuxième place ne sera pas réaffectée mais restera vacante.

Pour l'avocat de Busetto, il s'agit d'une décision "injuste" envers les frères, qui seront exclus de la prochaine Régate historique.

La régates moderne est née en 1841 lorsque la municipalité de Venise a demandé aux autorités autrichiennes de permettre l'organisation d'une course annuelle de bateaux le long du Grand Canal afin d'encourager les gondoliers à s'exercer.

